

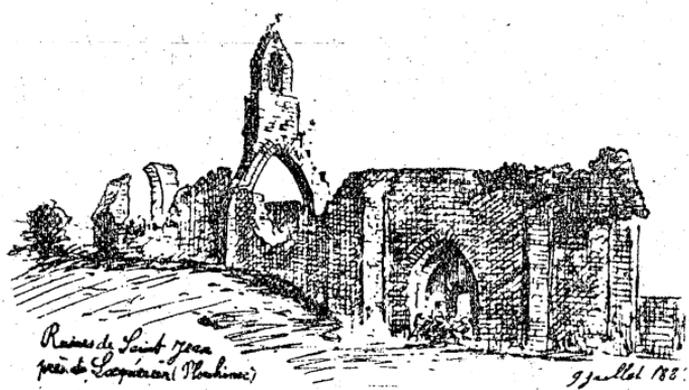
16205

Chanoine PÉRENNÈS

PLOUHINEC ET POULGOAZEC

MONOGRAPHIE des deux paroisses

Photographies de M. l'abbé Ruellen
Dessins de M. Abgrall et de M. le Vicomte Frotier de la Messelière



*Ruines de Saint-Jean
près de Lospédan (Plouhinec)*

9 juillet 1881

J. M. Abgrall

RENNES
IMPRIMERIE BRETONNE

1942

fb
n
plo

BIBLIOTHEQUE
QUIMPER
DIOCESAINE

BIBLIOTHEQUE
ÉVÊCHÉ
28000 QUIMPER

IMPRIMATUR

Quimper, le 9 décembre 1941.

† **ADOLPHE**

Evêque de Quimper et de Léon.



Eglise paroissiale. — Saint Winoc.



Préliminaires

La paroisse de Plouhinec appartient au doyenné de Pont-Croix.

Quel en est l'éponyme ? Il faut savoir que les anciennes formes du mot sont *Ploe-Yzineuc* au XIV^e siècle, *Plebs-Ithinuc*, au Cartulaire de Quimperlé. Après avoir observé qu'en Menechi, dans le Pembrokeshire (Grande-Bretagne), il y a un *Trev-Eithinauc*, M. Loth déclare, sans en être sûr, que *Ithinuc* ou *Ecthinoc* signifie très probablement « endroit couvert d'ajoncs » ; Ecthin, ajoute-t-il, est aussi nom propre (2).

Avant qu'en 1925 la section de Poulgoazec en fût détachée, Plouhinec comptait 6.177 âmes. Le dernier recensement assigne à Plouhinec 3.672 habitants et à Poulgoazec 2.960.

Plouhinec, anciennement, avait une superficie de 2.085 hectares 11 ares, qui se répartissaient comme il suit : terres labourables, 1.034 ; prés et pâturages, 68 ; bois, 35 ; vergers et jardins, 30 ; landes et terrains incultes, 1.506 (3). Les limites de l'ancienne paroisse étaient : au nord, Pont-Croix et Mahalon ; à l'est, Plozévet ; au sud, la baie d'Audierne ; à l'ouest, Audierne.

La partie nord et nord-ouest de la commune se termine par un vaste plateau, que circonscrit la rivière *Le Goyen*, qui va se jeter dans la baie d'Audierne. Il est exposé à toutes les intempéries. De rares villages, de-ci de-là, essaient de s'abriter derrière un rideau d'arbres qui ont peine à tenir. Les pins, tantôt isolés, tantôt groupés en forme de

(1) Mes remerciements vont à tous ceux qui m'ont apporté leur aimable concours, notamment à M. l'abbé Ruellen, vicaire, qui m'a fourni de belles photographies.

(2) *Les noms des saints bretons.*

(3) OGÉE-MARTEVILLE, *Dictionnaire de Bretagne.*

Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

bois, mettent dans le paysage une note vert-sombre. Au nord, dans le voisinage de la ville de Pont-Croix, se blottissent les vieux logis de Keridreuff. Au nord-ouest, c'est l'agglomération de Poulgoazec.

La partie sud-ouest dévale du bourg jusqu'à la mer par un versant long de deux kilomètres. Protégé des vents froids du nord et de l'est, le sol fertile, exposé au soleil, s'y trouve dans les conditions les plus favorables pour la culture maraîchère, principale ressource du pays.

Le versant sud est formé de collines rocailleuses où le granit est à fleur de sol, et c'est un spectacle curieux de l'y voir sous forme de petits murs en pierres sèches séparant les unes des autres les parcelles de terre. Deux vallons viennent mettre dans ce paysage sauvage une légère note de gaieté ; l'un d'eux et la *stankenn Sant-They* (1).

Monuments antiques

Plouhinec est particulièrement riche en monuments préhistoriques. Le premier archéologue qui y ait pratiqué des fouilles est M. Grenot, ancien professeur du collège de Quimper. Il les fit en mars-avril 1871. Ce fut ensuite M. du Châtellier qui se livra à des explorations à plusieurs reprises en 1882, 1890, 1892... Plus tard, en 1911, ce fut au tour de M. Le Carguet, percepteur à Audierne.

Les travaux de M. Grenot eurent lieu à la pointe du Souc'h. Il y découvrit de curieuses sépultures gauloises avec une grande quantité de lames et d'éclats de silex. Ces éclats se retrouvaient dans la partie du terrain qui entourait les monuments fouillés, ce qui semble indiquer la présence en ces lieux d'une population très ancienne, et de l'établissement d'un atelier pour la confection des armes employées à cette époque.

Voici maintenant les principaux monuments que décrit l'ouvrage de M. du Châtellier : *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère* (2).

(1) Un corps de garde fut construit à la Pointe du Corbeau en 1747. Un contrat passé à cet égard le 1^{er} juillet de cette année entre Nicolas Pochier, entrepreneur, et Jean Kériverel, du manoir de Kerodiern, Jacques Le Cosquer, maître maçon et tailleur de pierre, stipule que 180 livres seront versées pour le travail.

(2) Edition 1907, p. 298-303.

Ce sont d'abord les galeries dolméniques :

1.) Au-dessus de l'anse de Poulhan, galerie dolménique de 13 m. 50 de long sur 2 m. 50 de largeur moyenne.

2.) A 1.800 mètres à l'ouest du bourg, à 500 mètres au nord de la route d'Audierne à Plouhinec, superbe galerie dolménique de 39 mètres de longueur, en grande partie détruite. Quatre haches en pierre polie y furent recueillies.

3.) Auprès du corps de garde du Souc'h, restes de galerie dolménique et chambres à ciel ouvert. Leur exploitation donna des armes en pierre, haches, casse-têtes, pointes de silex, des poteries, des ornements en bronze ou en cuivre, bracelets et bagues en spirale.

4.) A Saint-Dreyer, une galerie dolménique, trois dolmens et des chambres à ciel ouvert forment un bel ensemble. Fouillé en 1882, ce vaste monument donna à M. du Châtellier des haches en pierre polie, des pendeloques en pierre, des pointes de silex, des poteries et une bague, simple tige de bronze en spirale.

Après les galeries dolméniques, voici des sépultures :

1.) Au sud du bourg, près du moulin à vent, nombreux coffres en pierre, d'une longueur intérieure variant de 1 mètre à 60 centimètres et de 40 à 50 centimètres de largeur. Chacun de ces coffres contenait les ossements de plusieurs squelettes. Près de ces sépultures il fut recueilli des haches en pierre polie.

2.) A 150 mètres à l'ouest des édifices de Kervézéguen, un coffre de pierre de 1 mètre de long, au fond duquel était un lit de sable de mer, sur quoi reposaient des ossements.

3.) A 80 mètres à l'ouest du bourg, près de la route d'Audierne, petite sépulture en pierre, découverte en 1885, contenant un squelette. Avoisinaient le coffre : une hache en pierre polie, des éclats de silex, des percuteurs et une pierre à concasser le granit.

Ce sont maintenant des tumulus :

1.) Au nord-est du village de Keradenec, petit tumulus de 10 mètres de diamètre et 1 mètre de haut. D'après les fouilles faites en 1893, il recouvrait deux coffres en pierre, dont l'un renfermait un squelette décomposé. Dans le tumulus, éclats de silex, percuteurs et quelques fragments de poterie.

2.) Au sud du bourg, près de la mer, à Pitévin, tumulus de 13 mètres de diamètre sur 1 m. 40 de haut, recouvrant un beau coffre en pierre qui contenait un squelette. Dans l'enveloppe du tumulus il fut recueilli des éclats de silex et un grattoir.

3.) Entre ce tumulus et le bourg, légèrement à l'est, tumulus de Stang-Yen, renfermant un coffre semblable à celui de Pitévin, avec un squelette. Dans l'enveloppe du tumulus, éclats de silex, fragments de poteries grossières, pierre percée d'un trou de suspension.

4.) Formant triangle avec les deux tumulus précédents, au sud-ouest de celui de Stang-Yen, au nord-ouest de celui de Pitévin, autre tumulus de même diamètre, un peu moins élevé, avec un coffre de pierre contenant un squelette.

5.) A Kervennec fut démoli, il y a une cinquantaine d'années, un tumulus contenant cinq ou six vases en terre.

6.) Quand, en 1888, fut construit le chemin de Trébeuzec à la grève de Plouhinec, une tranchée pratiquée dans un tumulus de 3 mètres de diamètre y révéla une couche de cendres et de charbons, du milieu de laquelle il fut relevé une hache en pierre polie. Cette couche de cendres était recouverte de cailloux brûlés.

7.) A 500 mètres au nord de Kergloguet, tumulus de 25 mètres de diamètre et de 4 mètres de hauteur, où l'on trouva un vase à anse, qui est au Musée de Quimper.

8. et 9.) Deux autres tumulus dans un champ, entre le bourg et le précédent.

10.) Tumulus au sud de Lezarouant, près de la falaise, à 4 kilomètres du bourg.

11.) Beau tumulus, à 500 mètres de Keribon, à 4 kilomètres à l'est du bourg.

12.) Autre tumulus, à 100 mètres au nord-ouest du précédent.

13.) Petit tumulus, à 400 mètres à l'ouest de Keribon.

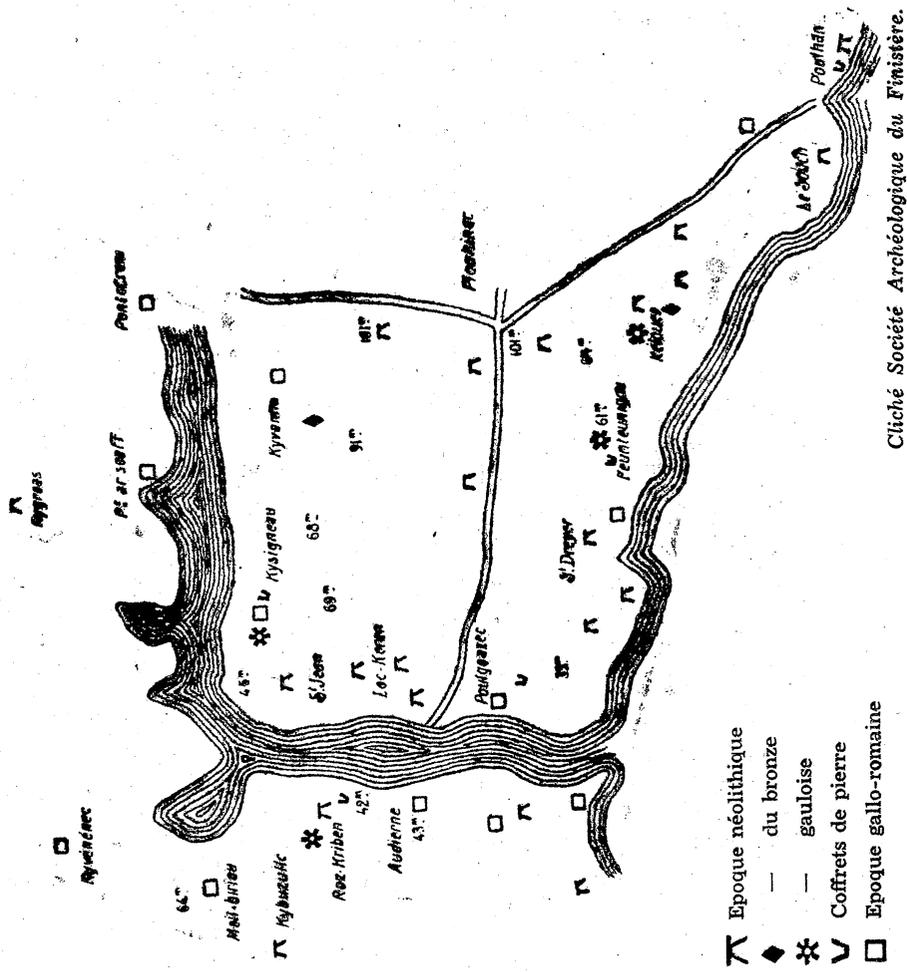
14.) Tumulus, à 300 mètres au nord de l'anse de Poulhan.

15.) Beau tumulus, à 300 mètres au nord de Kersandy, à 4 kilomètres au sud-est du bourg.

16.) Petit tumulus, au sud, près de la route qui descend à Audierne, à 3 kilomètres du bourg.

Ces neuf derniers tumulus ont été explorés et ont donné des sépultures par incinération.

17. et 18.) Dans une parcelle, dite Menez-Breziguen, à 25 mètres au nord du moulin de Boidou, deux tumulus, à



Cliché Société Archéologique du Finistère.

18 mètres l'un de l'autre. Le plus grand, de 16 mètres de diamètre, recouvrait une chambre en forme de four maçonné à pierres sèches, dans lequel, sur un lit de sable fin de mer, étaient déposés des restes incinérés, plusieurs vases de terre et des éclats de silex. Le plus petit, de 12 mètres de diamètre, recouvrait un dépôt de restes incinérés ; à côté, avaient été placés des éclats de silex et un vase à anse en terre fine. M. du Châtellier fouilla ces deux tumulus en août 1890.

19.) Grand tumulus, dans les bois de Lescongar, qui a fourni, près de restes incinérés, une hache en bronze et un vase à deux anses.

20.) Au sud de Kelouer, trois petits tertres, explorés en mai 1892, ont donné chacun un coffre en pierre contenant un squelette. Près de l'un d'eux était une hache en diorite polie, près d'un autre deux pierres polies, percées d'un trou pour la suspension.

A Kelouer, sur la falaise dominant la mer, vaste établissement des premiers âges du fer, composé de lignes de défense, d'enceintes et de restes d'habitations. Près de cet établissement on découvrit une magnifique urne funéraire en terre, une hache plate et des sépultures avec squelettes portant des bracelets en bronze aux bras et aux jambes.

M. du Châtellier signale, en outre, la découverte, dans les terrains vagues de la commune, d'une belle hache à talon en bronze et de nombreuses haches en pierre polie.

Il mentionne également quelques tuiles et fragments de poterie romaine trouvés entre le bourg et la pointe du Souc'h, puis sur le plateau de Kersigneau, où ils étaient l'indice d'un ancien camp romain, commandant un gué sur le Goyen. Fouillé en 1889, ce camp a donné une riche récolte d'objets gaulois et romains (1).

La plupart des objets trouvés dans les monuments signalés par M. du Châtellier ont été déposés par lui dans son musée de Kernus, près Pont-l'Abbé. On sait que l'État acquit en 1924, pour le musée de Saint-Germain, les collections préhistoriques et gaullo-romaines de Kernuz.

En 1911, M. Le Carguet pratiqua des fouilles à Feunteu-

(1) Voir le compte rendu de l'exploration dans le *Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* 1890.

nigou, à environ deux kilomètres sud-ouest du bourg de Plouhinec. Il y découvrit un certain nombre de coffrets de pierre ayant servi de sépultures à inhumation.

Ces coffrets, de dimensions restreintes, étaient manifestement trop petits pour recevoir normalement les cadavres. Ceux-ci y reposaient, en *chien de fusil*, sur le côté gauche, les jambes repliées sous les cuisses, les genoux relevés contre la poitrine ; les coudes s'appuyaient sur les genoux et les bras étaient relevés vers la face (1). Le fond des coffrets contenait une couche de sable calcaire provenant de la grève, ou de granit brûlé et broyé tout menu, ou d'un mélange des deux, étendu sur le sous-sol.

Certains coffrets renfermaient deux ou trois squelettes superposés, séparés par un lit de sable ou de granit brûlé. D'autres avaient reçu des ossements provenant de multiples sépultures. M. Le Carguet en signale un où il recueillit, avec des ossements épars, une centaine de dents.

Quelques rares silex ou débris de vases grossiers furent trouvés près de ces coffrets.

« De toutes les données recueillies, conclut M. Le Carguet, on peut déduire que tous les rivages de la baie d'Audierne, à une époque peu éloignée de la conquête romaine, étaient occupés par un groupe ethnique, dont une tribu nombreuse s'était établie sur le versant de Feunteunigou » (2).

Pour décider à quelle époque vécurent les différentes peuplades qui ont laissé tant de traces de leur existence sur le sol et dans les couches souterraines de ces régions, il faudrait connaître l'époque des migrations successives qui sont venues peupler les côtes d'Armorique. Les Celtes vinrent à leur tour vers le V^e siècle avant notre ère. Devant ces obscurités, qui planent sur la préhistoire, une grande réserve s'impose.

Seigneuries et manoirs

Voici les manoirs de Plouhinec signalés dans la Réformation de 1426 :

Kergnisieuc, au sieur de Langueouez, qui blasonnait : *fascé ondé de 6 pièces d'or et d'azur au chef de gueules.*

(1) L'usage d'inhumer les morts dans des cercueils trop petits a été pratiqué par diverses civilisations.

(2) *Bulletin de la Soc. Arch. du Finistère* 1911, p. 334-349.

Kersandy, à la veuve d'Alain Cren : *de gueules à la croix de Saint-André d'argent, à la bordure de même* (1).

Tuongouzien, à Hervé de Saint Alouarn : *d'azur à un griffon d'argent*.

Keranbartz, à la dame de Kervastar : *d'argent à 3 chevrons de sable*.

Lezongar, à Yvon Kerrenniel : *d'azur à la croix d'or, le 1^{er} canton, quelquefois chargé d'une fleur de lys d'argent*.

D'autres manoirs figurent à la Réformation de 1455 :

Poultouzec, à Geoffroy Le Dimanach : *d'or à la croix engreslée de gueules*.

Kerguennec, à Jehan Tregannez : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à 5 billettes d'or en sautoir, aux 2 et 3 de gueules à une tour ouverte d'argent*.

Guermeur, à Jehan Kerangar.

Kergoazec, hôtel à Richard Le Flour : *d'azur au chevron d'argent accompagné de 2 croissants d'or en chef et d'une molette d'éperon d'or en pointe*.

Kermadezo, hôtel à Geoffroy Kerguelen : *fascé de 6 pièces de gueules et d'argent au chef d'argent chargé de 4 hermines de sable*.

Kerbiheuc, à Jean de Lezivy : *d'argent à 3 chevrons de sable*.

Kergorlay, à Jehan de Kergorlay : *vairé d'or et de gueules*.

Lezoualc'h, hôtel à Jacob Lezoualc'h.

L'aveu du marquisat de Pont-Croix, en 1730, signale les manoirs suivants : Keribron — Leshonnel — Kervenec ou Kerhuc — Kergorlay — Locquéran — Kergreac'h — Kerredan — Kerlambert — Kersandy — Poulc'han — Huilbere — Lesguen — Lescongar — Trevoïen — Porsal — Leusre — Le Flour ar Poulgoazec — le lieu noble du Venneç.

MANOIR DE LESCONGAR

Le mot de Lescongar signifie « cour de l'ermite » ou cour de Congar. Il peut être question de saint Congar.

(1) Le 2 août 1666, Kersandy fut vendu par Fouquet de Chalain à Pierre Mahieu, sieur de la Haye, et à Jacques Mahieu, chanoine de Cornouaille.

Bâti au XV^e siècle, remanié plus tard, le manoir de Lescongar domine la vallée qui, partant de Pont-Croix et se prolongeant vers le pays bigouden, enserme le ruisseau que déverse dans le Goyen l'étang de Poulguidou. Deux avenues, jadis plantées de hêtres, y conduisent de la route de Pont-Croix à Plozevet.

Il appartenait, en 1426, à Yvon Kerrenniel ; en 1455, à Rolland de Lescongar ; en 1481, à Derien Le Dimanach. Au XVI^e siècle il passe à la famille Kerhoant, par le mariage de Marguerite Le Dimanach avec Jean de Kerhoant. En 1600, Jeanne de Kerhoant l'apporte à Vincent de Plœuc. Jean de Plœuc hérita de sa mère et vendit Lescongar, en 1640, à Pierre Le Bartz, sieur de Kerlambert, d'une famille de riches marchands de Pont-Croix.

Le 25 février 1669 fut célébré, en la chapelle du manoir, le mariage d'Anne Le Bartz avec Sébastien Le Meur (1).

Vers 1700 Lescongar devint la propriété de Denys Riou, sieur de Kerlaban. A la mort de Christoph Riou, en 1765, le bien passa par licitation à Jean-Louis Floc'h, capitaine d'infanterie garde-côte du bataillon de Pont-Croix. Celui-ci mourut en 1776, et le manoir fut acquis quelques années plus tard par Paul Chevalier, marquis de la Porte-Vezins, capitaine de vaisseau. Ce marquis fit une brillante carrière dans la marine française. Sous la Révolution, il émigra. Sa femme, Marie de Kerouartz, demeura à Lescongar. Elle donna les grilles de l'enclos du manoir pour faire des piques et armer les sans-culottes de Pont-Croix, et obtint un diplôme de civisme. Elle empêcha ainsi sa terre de devenir bien national et d'être vendue comme bien d'émigrés.

Le marquis Jules de la Porte-Vezins mourut à Quimper, le 25 juillet 1807. Son fils, Jacques, devint maire de Plouhinec en 1810 et mourut en 1818.

En 1839, Marie de la Porte-Vezins vendit son bien à M. Théodore Hamel, qui fit subir au manoir des modifications déplorables. Puis Lescongar passa au fils de ce dernier, Alexandre, qui le vendit, en 1894, à M. Nouet, ancien gouverneur des Indes Françaises. En 1922, il fut acquis par M. Pierre Quinquis, de Douarnenez. Le premier geste

(1) Le 3 août 1676 fut célébré, dans la chapelle de N.-D. du Guéodet, à Quimper, le mariage de Jacques Le Bartz, sieur de Kerlambert, de Plouhinec, et de Jeanne de la Chapelle, de Quimperlé.

du nouveau propriétaire fut de faire bénir solennellement la chapelle du manoir, longtemps désaffectée.

Lescongar avait pour armes : *d'azur à la croix d'or, le premier canton parfois chargé d'une fleur de lys d'argent.*

Eglise paroissiale

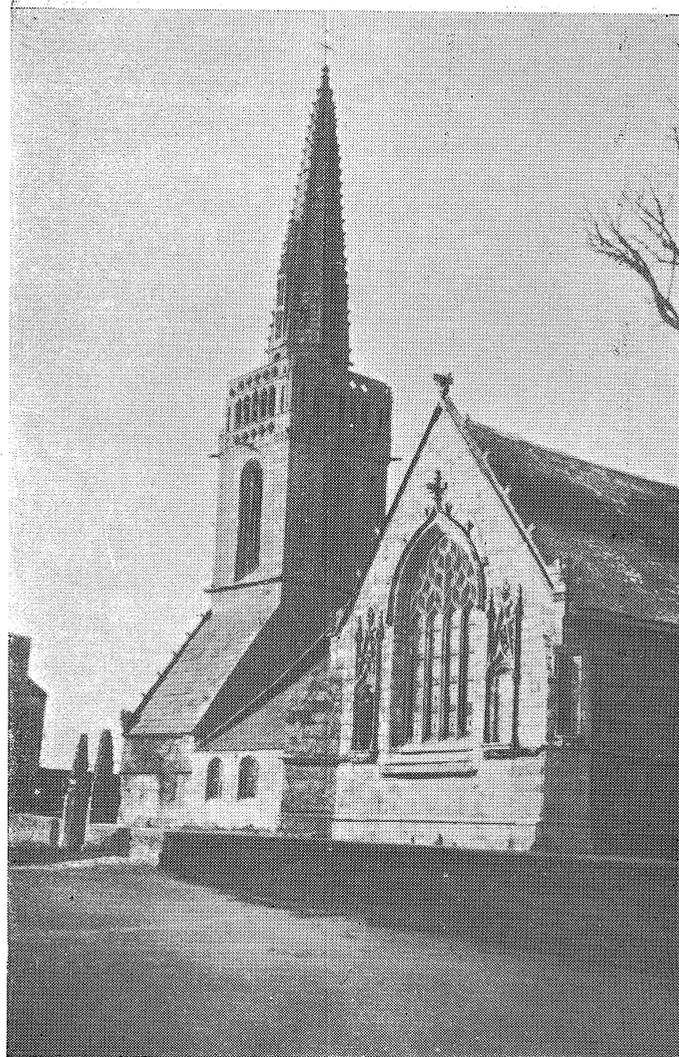
L'église de Plouhinec a comme titulaire saint Winoc. Voici, d'après la tradition recueillie par Dom Lobineau, un sommaire de la vie de ce saint.

Winoc, issu de race royale, naquit dans la Bretagne armoricaine. Désireux de se consacrer à Dieu, il quitta la cour, avec trois compagnons, et arriva après un long voyage, dans l'évêché de Théroutanne (département actuel du Pas-de-Calais) au monastère de Sithiu que gouvernait saint Bertin. Bientôt, par l'ordre de ce saint abbé, ils allèrent fonder un établissement sur une hauteur appelée Grunabergue, qui s'appelle depuis Bergues-Saint-Winoc. Quelque temps plus tard, Bertin les envoya fonder un autre monastère à Wormhoudt et il mit Winoc à la tête de cette communauté. Celui-ci fut rappelé à Dieu le 6 novembre 716 ou 717, et enterré dans son monastère.

A l'époque des invasions normandes, ses reliques furent transportées dans l'église de Saint-Omer, à Sithiu. De là, en l'an 900, elles passèrent à l'église de Saint-Martin, à Bergues.

On célébrait, au début du XIII^e siècle, trois fêtes à Bergues en l'honneur du saint abbé. La première, au jour de l'anniversaire de sa mort, le 6 novembre. La seconde était celle de l'élévation de son corps, appelée l'Exaltation Saint-Winoc ; la troisième, celle de la translation du corps du saint à l'abbaye de Bergues, le 18 septembre. La première de ces fêtes était la plus solennelle. Le martyrologe romain fait mention de saint Winoc au 6 novembre.

Dom Lobineau écrivait en 1725 : « On conserve très religieusement le corps de saint Winoc à Bergues, qui est porté tous les ans en procession, le jour de la Trinité, et trempé dans la rivière de Colme qui passe au pied de la ville ; ce qui se fait en mémoire d'un enfant noyé dans cette rivière et qui fut ressuscité par les mérites du saint. »



Plouhinec. — Eglise paroissiale.

**

Le portail ouest et la base massive du clocher de l'église de Plouhinec relèvent du même modèle que ceux de Saint-Tujan ou Cap-Sizun et de Saint-Germain de Plougastel. La porte est sertie de moulures prismatiques et de pilastres, que terminent des pinacles aigus et feuillagés. Un fronton appliqué la surmonte avec crossettes et fleurons.

On relève sur la tour de nombreuses inscriptions. Cinq ou six noms de « fabriques » figurent sur la face ouest, qu'il est malaisé de déchiffrer. On voit également sur cette face une caravelle, montée par trois marins. A la face midi, diverses dates, à lire en remontant, fournissent les étapes successives de la construction : MOAL. 1571 — S. RIOV. 1577—1583 ; à la galerie inférieure : G. BOION. 1587 ; Salaun. 1587. Il a donc fallu seize ans pour bâtir la tour jusqu'à la galerie supérieure. On peut voir là-haut les bases de quatre clochetons qui n'ont jamais existé.

On remarque sur la face nord de la tour la date de 1730 avec les noms CLORENNEC, DESORET ; à la face midi on lit : YVES CONNAN, RECTEUR, 1731. Ces dates indiquent des remaniements dans la construction.

An transept nord apparaît l'inscription que voici :

ROGEL, 1718

G. LE GOVIL, P.

URVOA

ROGEL, 1718

H. LE DUC, P. (1)

Le croisillon sud du transept est orné de quelques niches sculptées. Deux des pinacles qui les surmontaient sont tombés et couronnent les piliers de la porte d'entrée voisine de l'ancien cimetière. Une belle statue en kersanton du XVI^e siècle décore le paroi du transept ; elle représente un prêtre aux cheveux crépus, revêtu de la chasuble antique, et tenant en main un missel. Le socle porte, en caractères gothiques, un nom que l'on lit *Le Goty*.

Un joli petit clocheton surmonte le chevet de l'église.

Les trois fenêtres du chœur, ainsi que celles du transept et de la partie supérieure des bas-côtés sont de style flamboyant.

L'édifice, en forme de croix latine, comprend une nef et

(1) Le Duc et Le Gouil, prêtres.

deux collatéraux. De chaque côté de la nef, sept arcades reposent sur des piliers octogonaux sans chapiteaux ; toutes sont en plein cintre, sauf les deux du bas de l'église, qui revêtent une forme ogivale. Les bas-côtés s'élargissent avant d'aboutir au transept et sont éclairés à cet endroit par deux fenêtres du genre flamboyant. Dans leur partie étroite, les collatéraux ont des fenêtres en plein cintre, témoins d'une reconstruction tardive, qui donna aussi les deux porches extérieurs, nord et midi.

Au-dessus de la fenêtre de la sacristie on aperçoit la date de 1769.

Dans son ensemble, l'église de Plouhinec est donc un monument du XVI^e siècle, avec remaniements du XVIII^e (1).

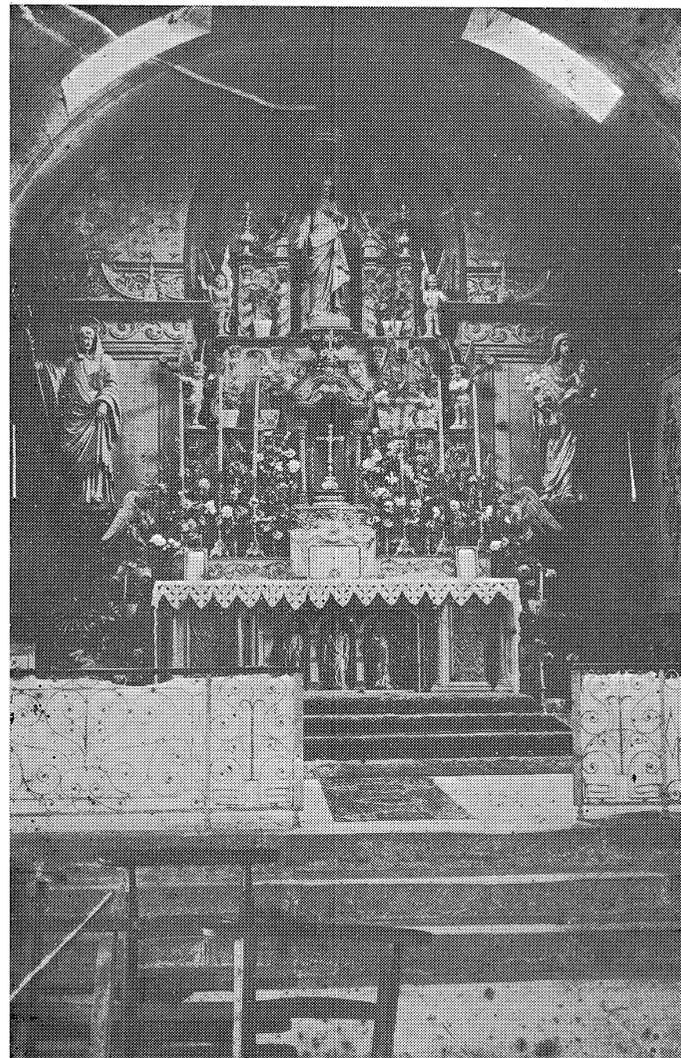
• • •

Le maître-autel, en bois, genre XVIII^e ou XIX^e siècle, serait venu, selon la tradition locale, de Saint-Louis de Brest, il y a quelque 80 ans. Il aurait remplacé dans le chœur l'autel de Sainte-Anne, aujourd'hui relégué aux fonds baptismaux.

Au fronton de l'autel, décoré de quatre colonnettes, on aperçoit la statue du Sauveur, encadrée de celles de saint Pierre et de saint Paul.

Derrière le Tabernacle à baldaquin s'étale un beau retable, avec lequel il fait corps. Pour le placer à cet endroit on dut malheureusement aveugler la maîtresse vitre. Il est à trois étages, décorés de colonnettes torsées, qu'encadrent de part et d'autre deux angelots joufflus. Un Sacré-Cœur plus moderne, semble-t-il, apparaît dans la hauteur.

Dans le chœur, du côté de l'Évangile, se trouve la belle statue de saint Winoc, titulaire de l'église, gracieusement drapé de la robe et de la coule bénédictine, la tête ornée de la tonsure monacale, tenant en main la crosse abbatiale. Cette statue provient du même atelier que le saint Guénolé de la chapelle Sainte-Anne-La Palue et le Sauveur de la chapelle de Lambour, en Pont-l'Abbé. Du côté de l'Épître figure Notre-Dame de Lorette, vêtue d'un manteau et d'un voile, avec un sceptre dans la main gauche et, sur le bras



Eglise paroissiale. — Le maître-autel.

(1) En 1846, il fut question de réparer l'église et la tour. Plus tard, la tempête des 10-13 novembre 1911 y causa des dégâts et l'on dut refaire une partie de la tour.

droit, l'Enfant Jésus en robe, portant le globe de la planète.

Au croisillon sud du transept figurent les statues de saint Augustin et de saint Nicolas, avec les trois petits enfants ressuscités, encadrant un tableau de la Trinité. Entouré d'anges, le Père éternel, en simple manteau, tient sur les genoux le corps inanimé de son Fils, dont Madeleine, qui a auprès d'elle son vase de parfums, baise pieusement les pieds. Viennent ensuite sainte Anne avec la sainte Vierge, enfant, un petit saint Blaise costumé en abbé avec mitre et crosse, saint Sébastien, puis Jésus, assis sur un rocher, attendant le supplice au calvaire.

Dans le transept nord se trouve l'autel du Rosaire, dont la porte du tabernacle offre un admirable bas-relief, copie de la Vierge à la Chaise de Raphaël, qui représente la Sainte Vierge, Jésus et saint Jean, enfants. Au-dessus de cet autel, un tableau représente saint Dominique donnant le Rosaire à saint François et à sainte Catherine de Sienne. A gauche du tableau est un ange qui, d'une main, montre le ciel ; à droite, la Sainte Vierge tenant un livre et regardant vers les hauteurs. Au-dessous de cette dernière statue ont lit : AVE MARIA. C'est donc ici la représentation de l'Annonciation.

On voit, dans le voisinage, saint Roch, une Sainte Vierge, saint Joseph avec l'Enfant Jésus, puis, dans l'encoignure à gauche, une Piété du XVIII^e siècle (1).

Entre saint Joseph et la Sainte Vierge est le reliquaire en bois de saint Winoc. Il mesure 0 m. 55 sur 0 m. 50, et est orné d'arabesques et de médaillons.

Vis-à-vis de l'autel du Rosaire, contre la paroi ouest du transept, il faut admirer un joli petit saint Corentin avec son poisson.

Dans la partie élargie de la nef est un saint Jean-Baptiste moderne, avec son agneau.

Les fonts baptismaux renferment un vieil autel de sainte Anne, décoré de belles colonnes torsées, richement sculptées (2).

(1) Au fond du transept nord est un enfeu.

(2) Un acte de l'état civil du 30 novembre 1730 mentionne un reliquaire (ou ossuaire) dans le cimetière, près duquel fut inhumé messire Hyacinthe Vidi, prêtre, originaire de Locmaria-Quimper, mort, au presbytère de Plouhinec, de la petite vérole.

.*

Au cours du XVIII^e siècle, le carillon de Plouhinec s'enrichit de deux nouvelles cloches. Voici le procès-verbal de leur bénédiction :

« Ce jour sixième janvier, mil sept cent vingt trois, fut faite la cérémonie de la bénédiction de notre grande cloche pezante de fonte sept cent soixante livres, par vénérable et discret messire François Aléno, recteur de la paroisse de Plozevel, assisté de vénérable et discret messire Yves Conan, recteur de Plouhinec, de messire Gilbert Jean Baillet, de messire Guillaume Le Gouill, messire Corentin Cosquer, de messire Jean Rogel et de messire Alain Le Plomb, clerc tonsuré et d'un grand nombre d'assistants. Le sieur Denys Riou fabrique, sieur de Kerongar.

« La dite cloche fut nommée Marie Thérèse Vinoch par le sieur Christophe Riou, sieur de Kerlaban, demeurant en son manoir de Lescongar et par demoiselle Blaize Thérèse Le Floch, dame de Trevenant, jeune fille de nobles gents Alexandre Le Floch et Jeanne Riou, ses père et mère, sieur et dame de Poulgoazec, parein et mareine le dit Christoph et Blaize Thérèse soussignés. »

Suivent les signatures.

« Le cinq septembre 1790, en vertu d'une commission par écrit de Monseigneur, en date du 10 juillet présente année, a été faite solennellement et en présence du peuple par moi, recteur soussigné, la bénédiction de la grosse cloche de l'église paroissiale de Plouhinec, fondue à la ville de Quimper au mois de juillet dite année. Le parrain a été messire Jacques de Rospiec, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis, demeurant à la ville de Pont-Croix, et la marraine, dame Hortense de Kerouartz, dame marquise de la Porte-Vezin, représentée par demoiselle Hortense Marie Thérèse de la Porte Vezin, sa fille, demeurant au château de Lescongar, en cette paroisse, qui ont donné à la nouvelle cloche les noms d'Hortense Perrine et signent. »

Suivent les signatures du recteur de Perrien et d'autres (1).

(1) M. Daniel Bernard nous signale une cloche pesant 600 livres bénite en 1731.

Le carillon actuel comprend quatre cloches, dont voici les inscriptions :

TROISIÈME CLOCHE : Fondue en 1829 pour l'église de Plouhinec, d'après l'autorisation de + J.M.D. de Poulpiquet de Brescanvel, évêque de Quimper et délibération du conseil de fabrique.

Parrain, Pascal Le Berre. Marraine, Marguerite Le Dem. Briens frères, fondeurs, Morlaix.

DEUXIÈME CLOCHE : Laurette, bénite par Mgr Sergent. *Parrain, François Autret. Marraine, Marie Moal. Recteur, M. Cozian.*

Fondateur, Viel-Tetrel, Villedieu (Manche). Vendue par Ferrand Jeune, Vannes.

Paroisse de Plouhinec, 1855.

QUATRIÈME CLOCHE : 1899 SS. Léon XIII Pape. Guéguen, recteur de Plouhinec, Moal, Pelleter vicaires, Piriou maire. *Nommée Vinoc Roman Marie.*

Parrain, M. Guillou, recteur de Plobannalec. Marraine, Marie Pichavant.

A. Havaré à Villedieu. Le Jannet, Guingamp.

PREMIÈRE CLOCHE : Fonderie de Bretagne, Brest (Finistère). *Jean Christophe Marie.*

Bénite par M. le chanoine Stanislas Guéguen.

Parrain, Christophe Cosquer. Marraine, Marie Le Berre. Recteur, M. Nicolas Billant. Vicair, M. J.-M. Abéguilé. Principal donateur, M. Abéguilé, vicair. Paroisse de Plouhinec, 1931.

Prééminences

Le 26 septembre 1767, à la requête de Jean Balouin, recteur, fut dressé par Jean Marzin, architecte à Audierne, un procès-verbal des écussons et armoiries de la maîtresse vitre de l'église de Plouhinec (Etude de M^e Chever, notaire à Esquibien).

Le 25 avril 1783, nouveau procès-verbal, cette fois des prééminences se trouvant dans la vitre du côté de l'épître, dressé par Chever.

Confrérie du Rosaire

Cette confrérie dut être instaurée à Plouhinec au cours du XVII^e siècle. Le 21 mars 1759 Jean Le Penven reconnaît lui devoir deux combles de froment et des corvées sur le lieu de Kergroas.

Calvaires

1.) Au fond de l'ancien cimetière, à l'est de l'église, se dresse un calvaire en kersanton du XVII^e siècle, dont le Christ est moderne. Le Sauveur en croix est accosté d'une part de saint Jean et de la Sainte Vierge, d'autre part de saint Pierre et de sainte Marie-Madeleine. On y voit un calice surmonté d'une hostie, ce qui indique que c'est un prêtre qui a fait élever le calvaire.

2.) Dans le cimetière actuel, une croix en kersanton porte la date de 1928.

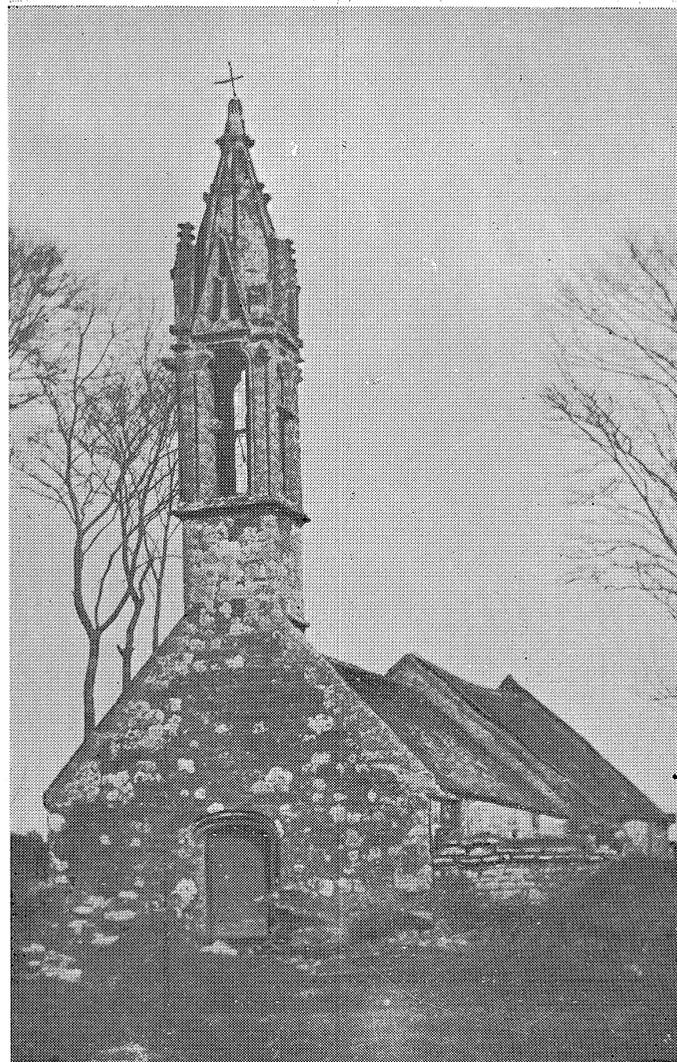
3.) A un bon kilomètre, au sud du bourg, se trouve une vieille croix de granit au socle de laquelle se lit cette inscription : Y. GOVZIEN. P. LAN 1626. On l'appelle *kroaz-beleg-Gouyen*. Elle fut restaurée en 1922.

4.) A quelque 250 mètres de l'église, en bordure de la route qui mène à Pont-Croix, une croix en bois domine la vaste lande qui s'étend au nord de Plouhinec. Due au talent de M. Godec, de Pont-Croix, elle fut bénite à l'occasion du Jubilé, le 18 décembre 1926.

5.) A la sortie du bourg, sur la route d'Audierne, une croix de mission porte les dates de 1893 et 1910.

Fontaine sainte

Chose curieuse, la fontaine de dévotion de Saint-Winoc se trouve à deux kilomètres au sud de l'église, dans le vallon de Saint-They, à 4 ou 500 mètres au nord de la chapelle. Ce vieil édicule, bâti en pierres de taille, est à moitié immergé dans l'eau d'une mare.



Chapelle de Lambabu

Chapelles

Plouhinec comptait cinq chapelles : Lambabu, Saint-They, Saint-Mahal, Saint-Julien et Saint-Jean, ces deux dernières en Poulgoazec. De la chapelle Saint-Jean il ne reste que quelques pans de mur.

CHAPELLE DE LAMBABU

Cette chapelle se trouve au bord de la route qui mène de Pont-Croix à Plozévet, à 4 kilomètres de Pont-Croix, à 3 kilomètres 300 de Plozévet.

A l'intérieur, un arc diaphragme sépare l'édifice en deux parties. La partie inférieure, qui constitue la nef, mesure 4 m. 80 de large ; la partie supérieure, qui comprend le chœur, 6 m. 50 (1). Au chevet, une grande vitre flamboyante marque la chapelle comme étant du XVI^e siècle. Un petit crédençe gothique, à droite de l'autel, indique la même époque. Du reste, la date précise de la construction du monument est fournie par l'inscription qui figure au-dessus de la porte intérieure de la sacristie : 1553. Le sol est en terre battue.

La sacristie actuelle porte, à l'extérieur, l'inscription : COLIN. 1737. Au moment de sa fondation une fenêtre ogivale fut aveuglée dans la chapelle.

Le maître autel est en granit. Les statues en vénération sont deux saints Tugdual, l'un très beau, l'autre tout petit. Tous deux sont coiffés de la tiare et portent la croix papale (2). La chapelle contient, de plus, un saint Sébastien, jadis invoqué contre les épidémies. Un grand crucifix en bois tout moderne remplace l'ancien depuis trois ans (3).

Au fond de la chapelle est une petite cloche mutilée, venue du Petit Séminaire de Pont-Croix. Elle porte l'inscription que voici :

(1) On remarque de l'extérieur que le toit de la partie supérieure est plus élevé.

(2) La croix du petit saint est mutilée ; il ne l'a plus en main.

(3) L'intérieur de la chapelle a été blanchi du temps de M. Abégüillé, vicaire.

CLOCHE FONDUE
POUR LE PETIT SÉMINAIRE DE PONT-CROIX
PAR FRÈRE FULBERT. 1868.

La sacristie renferme un autel en pierre, au fronton duquel sont sculptés ces mots :

G. RIOV. FABRIC.

Les seigneurs de Kerharo avaient des prééminences dans la chapelle de Lambabu.

Cette chapelle fut vendue nationalement le 29 prairial an III (17 juin 1795), pour la somme de 4.025 livres, à Yves Le Gouil, de Lambabu.

Un puits profond de 10 mètres avoisine la chapelle. La fontaine sainte se trouve à une centaine de mètres au sud de la chapelle, accostée d'un lavoir. On y prenait autrefois de l'eau pour laver les enfants affligés d'un abcès, furoncle ou panaris, en breton *eskejou*.

Le pardon, qui avait lieu le deuxième dimanche de mai, se célèbre actuellement le premier. Il était jadis fort fréquenté. On y venait jusque de l'île de Sein. Certaines personnes profitaient de la foire de Pont-Croix pour faire à la chapelle une visite de dévotion.

Lambabu ou *Lan-pabu* signifie « chapelle, oratoire de saint Pabu », lequel n'est autre que saint Tugdual, évêque et patron de Tréguier, saint du VI^e siècle (1). Les deux statues qui le représentent dans sa chapelle de Plouhinec lui donnent la dignité papale, et évoquent la légende qui a fait de lui un pape sous le nom de Léon V. Voici ce que dit à ce propos la troisième leçon des anciens bréviaires de Tréguier, Chartres et Laval, pour le premier jour de l'octave de sa fête : « Estant arrivé à Rome il passa la nuit en l'église de Saint Pierre, chantant des hymnes et louanges à Dieu, et, le lendemain matin, il assista, avec tout le peuple, aux obsèques du Pape, qui estoit décédé la nuit précédente ; lesquelles, finies, tout le clergé et le peuple se mit en prières, à ce qu'il plût à Dieu pourvoir à son Eglise d'un digne Pasteur, et, comme ils se mettoient à genoux, une Colombe Céleste se reposa sur le Chef de S. Tugduval, ce

(1) Le vrai nom du saint est *Tut-gual*, devenu par métathèse Tugdual.



Chapelle Saint-They

qui leur fit connoître qu'il estoit digne du Souverain Pontificat. Ayant veu ce signe céleste, ils remercièrent Dieu et, se jettant sur le saint (qui estoit attentif à son Oraison) ils l'enlevèrent de force et le présentèrent devant l'Autel, et, sans avoir égard à ses excuses, qu'il estoit estranger, et n'y vouloit consentir, ils le firent seoir au Trône Apostolique, et fut nommé LEON BRETON, ce que les Bretons disent *Sant Pabu*, etc. »

CHAPELLE SAINT-THEY

A trois kilomètres sud du bourg de Plouhinec, dans un vallon verdoyant, encaissé entre des landes pierreuses, en bordure d'un ruisseau au doux murmure qui va mourir un peu plus loin sur la plage de Gwendrez, au voisinage de la pointe de Souc'h, se blottit la petite chapelle de Saint-They.

La fenêtre flamboyante du chevet, où se dessine un cœur, ainsi qu'un petit crédençe gothique nous reportent vers le milieu du XVI^e siècle. La porte ouest et les fenêtres à plein cintre des longères témoignent d'un remaniement de l'édifice, dont la date précise nous est fournie par une inscription qui figure au-dessus de la porte :

GVILLAVME . . . 1676

L'autel est encadré de deux belles statues serties dans des médaillons garnis de fleurs : celle de saint Pierre, avec ses clefs, et celle de saint They, au jeune visage, ayant sa mitre à ses pieds.

Un procès-verbal de la vitre de la chapelle fut dressé le 11 juillet 1783 par Herpeu, notaire à Pont-Croix.

Au midi et tout près de la chapelle est la fontaine sainte, édicule en maçonnerie de 1 m. 30 de largeur sur autant de profondeur. L'eau coule dans un bassin rustique bordé de pierres. Saint They occupe le fond de sa fontaine, coiffé d'une mitre et revêtu de deux ou trois manteaux blancs dont on l'a drapé par dévotion. C'est un simple buste de bois.

L'eau de cette fontaine est utilisée par les personnes atteintes de rhumatismes. On y plonge les petits enfants qui tardent à marcher.



Le 17 juin 1795, la chapelle Saint-They, vendue nationalement, fut acquise, pour 800 livres, par Jean Le Berre, de Plouhinec, qui la rendit à la paroisse en 1805. La donation fut approuvée par un décret du 6 juin de cette même année, et le pardon de Saint-They put avoir lieu un peu plus tard (1).

Du village de Saint-They, perché sur le coteau, au sud-ouest de la chapelle, on a une belle vue sur les maisons blanches et les découpures de la côte de Plozévet, ainsi que sur la presqu'île de Penmarch.

(1) Saint They a deux autres chapelles dans la région, à Poullan et à Cléden. En cette dernière paroisse, le pardon de l'église paroissiale, célébré le dimanche de la Trinité, s'appelle *Pardon Pabu*.

CHAPELLE SAINT-MAHAL

Il y a eu à Keridreuff, à l'ouest de la route de Pont-Croix à Mahalon, en face d'une petite place, non loin de la rivière, une chapelle dite de Saint-Mazal, ou, par mutation et contraction, Saint-Vazal, Saint-Vaal. L'aveu du marquisat de Pont-Croix de 1730 l'appelle Saint-Mazal et Saint-Mal. De ce sanctuaire il ne reste plus que le chevet, aujourd'hui enclavé dans un magasin.

L'ancienne fontaine, voisine de la chapelle, a été transformée en réservoir à pompe.

Saint-Mahal fut vendu nationalement au citoyen Boulain, le 17 juin 1795, pour la somme de 7.025 livres.

Cueillons dans les archives de Plouhinec les procès-verbaux de deux mariages et deux enterrements célébrés en la chapelle Saint-Mahal.

16 mai 1695. — Mariage d'Alexandre Floch, de Poulgoazec et de Jeanne Riou, de Keridreuf.

16 mars 1695. — « Le 16 mars 1695 fut inhumé le corps d'honorable homme Grégoire Ansquer en l'église tréviale de Notre Dame de Roscudon, à Pont-Croix, lieu de sépulture de ses aïeux, par la permission du sieur recteur de Plouhinec soussigné, pour satisfaire aux volontés et dévotion de sa veuve et enfants, qui mourut en la communion des fidèles en sa maison du bourg de Kerydreuf, paroisse de Plouhinec, âgé d'environ 47 ans. Au service et convoi, la levée du corps et déplacements et l'office par le sieur recteur de Plouhinec et clergé, dans la chapelle de Saint Mazal au dit bourg de Kerydreuf, et furent présents messire Yves Ansquer prêtre, fils (1), M. Alain Ansquer, Jean et Catherine, les enfants du dit défunt qui ne signent. »

« Joseph de Bobony ».

(1) Messire Yves Ansquer signe dans plusieurs actes « chapelain de Pont-Croix ».

16 avril 1731. — « Ce jour 16 avril 1731 ont épousés en la chapelle de Saint Vazal, au bourg de Kerydreuf, en vertu d'une permission du seigneur évêque, Jean-Baptiste Claude de la Porte, sieur du Bounouguen, originaire de St-Martin de Morlaix, fils unique du défunt Jean de la Porte et de dame Catherine Ursule Siohan, à présent épouse de messire Jean de Kersauson, seigneur du Roscoat... et demoiselle Marguerite Marie Jeanne Ansquer, dame de Lezarouant, fille unique de M. Jean Ansquer et de dame Marie Joseph de Toulguengat, du bourg de Kerydreuf. »

« Yves Conan, recteur ».

Jean Ansquer et sa femme habitaient le petit manoir du Menec, que l'on voit à Keridreuff. C'est une maison avec porte à accolade, où l'on lit la date de 1501. La construction a été bien remaniée. Au-dessus du linteau d'une fenêtre, à gauche, on lit :

M : IO : TOVLGVENGAT

Sur un autre linteau, à droite :

M : I : ANSQVER (1).

3 février 1735. — « Mariage à Saint Vazal, après dispense de consanguinité, de Clette Le Bars, sieur du Menez-bien, de la ville d'Audierne, et demoiselle Marie Rose Riou, dame de Morros, fille de noble homme Denys Riou, et de demoiselle Blaise Thérèse Sicourmat, sieur et dame de Lescongard. »

Mission du Père Maunoir en 1644

« Le recteur de Plouhinec, en 1644, était plein de zèle pour sa paroisse, mais il ne pouvait l'instruire, car il ignorait la langue bretonne. A sa prière, les Pères accoururent auprès de lui et, grâce à sa charité, purent évangéliser avec Plouhinec trois ou quatre paroisses

(1) Cette famille de Toulguengat, déboutée à la réformation, a été alliée aux Keroullas, cadets de Cohan, établis au XVIII^e siècle en Cornouaille.

voisines : Mahalon, Pont-Croix et Plozévet. Le succès de la mission fut tel qu'on l'attendait. Tout le peuple montra par son repentir qu'il comprenait la grandeur de ses fautes. On avait mille raisons d'espérer que la conversion serait durable. Le P. Maunoir toutefois voulut l'affermir encore par un spectacle bien propre à inspirer à tous les convertis une crainte salutaire.

« Il avait composé sur les tourments de l'enfer un cantique dont les campagnes bretonnes ont retenti pendant deux siècles. C'était un dialogue aussi instructif qu'émouvant, qui s'échangeait entre les habitants de la terre et les âmes des damnés. A la fin de la procession générale, qui, suivant la coutume, termina la mission, le Père fit en effet monter sur un théâtre dressé au milieu de la campagne deux petits angelots. Leur rôle consistait à interroger, au nom des vivants, ceux qui, placés sous le théâtre, devaient répondre au nom des damnés. La procession une fois arrêtée là, les angelots entonnèrent leur lugubre cantique et firent tressaillir la foule. Mais quand aussitôt, sortant des profondeurs du théâtre comme du fond des abîmes, les voix lamentables des damnés dépeignirent en paroles brûlantes leurs effroyables supplices et prouvèrent à tout ce peuple qu'ils avaient pour cause les péchés qu'il commettait lui-même facilement, ce fut un effroi extraordinaire. Ces quatre mille auditeurs se frappèrent la poitrine en pleurant et en gémissant. La résolution qu'ils avaient déjà prise de faire pénitence et d'éviter le péché se fortifia encore davantage et porta les heureux fruits.

« Un changement de temps survenu fort à propos et tout exprès, ce semble, pour la procession, avait bien disposé les cœurs. Il pleuvait en effet depuis quatre jours, et, un quart d'heure avant que la procession se mit en marche, la violence du vent était telle que quatre hommes n'auraient pu réussir à porter la bannière. Le ciel devenait plus menaçant que jamais. Le P. Maunoir ayant tout disposé avec une imperturbable confiance, donna l'ordre d'avancer. La croix qui précédait les enfants était à peine hors de l'église que le vent s'abattit tout à coup, la pluie cessa, le ciel reprit sa sérénité et, tout le reste du jour il fit le plus beau temps du monde. » (1).

(1) SÉJOURNÉ, *Histoire de Julien Maunoir*, I, p. 193-195.

Naufrages

La côte de Plouhinec donne sur la baie d'Audierne. Plus d'un naufrage a eu lieu dans cette fameuse baie chantée par Brizeux (1).

Les bâtiments qui vont de l'Iroise au golfe de Gascogne doivent, après avoir doublé le Raz-de-Sein, que nul ne franchit « sans peur ni malheur », s'élever au vent des « Etocs » de Penmarc'h. Des courants, au jeu capricieux, mal connu, qui varient avec le vent, l'heure et la force de la marée, règnent, même par beau temps, entre le Raz et la Pointe de Penmarc'h, et donnent à la mer un aspect singulier : creux énormes et subits en forme d'entonnoirs, déferlements inattendus, « appels » mystérieux d'en-dessous, mouvements compliqués, au milieu desquels le bateau glisse sans trouver d'assise.

Quand la tempête souffle de suroît, tous ces mouvements s'accroissent, et les grandes vagues qui roulent sans obstacle entre les deux mondes, venant à s'engouffrer dans la terrible mâchoire que forment les deux pointes, rendent la mer intenable. Gare alors au voilier surpris dans la baie ! Si le courant « porte » vers la côte, il faut qu'il soit robuste et bon marcheur pour vaincre courant, mer démontée, vent debout. Gare la « mauvaise avarie », la voie d'eau, le mât cassé ! Au nord, très loin de lui maintenant, le Raz lui barre la route ; au sud-est, les chiens des « Etocs » ruisselants, et montrant leurs dents aiguës, aboient dans les huées du vent. Derrière eux, c'est la terrible baie, avec d'autres brisants, au fond de laquelle les vagues vont le rouler...

Les houles immenses viennent, à intervalles réguliers, se déverser sur l'immensité déserte de la plage, soulevant dans leurs volutes des masses de galets qui, au recul des flots, roulent les uns sur les autres dans un épouvantable fracas. Ce bruit intermittent comme la houle qui le produit, semble, à quelque distance, comme un rugissement uniforme, d'une puissance inouïe, qui s'entend très loin... Ce bruit terrible retentit comme une menace de mort aux oreilles des marins infortunés pris dans la baie. Il leur rappelle de tragiques histoires. Chaque bord les en rapproche maintenant ; chaque rocher, chaque brisant leur crie son

(1) *Les Bretons*, Chant VIII.

nom sinistre. Ils tentent de louvoyer encore, mais le courant perfide ne les lâche plus. La côte fumante se rapproche. Ils sont perdus !...

♦♦

Les débris du *Saint-Jacques*, de Nantes, échoué à Plouhinec, vendus le 31 mars 1734 furent adjugés 950 livres, plus les aumônes, 30 sols à chacun des hôpitaux de Quimper, 30 sols au Cordeliers, 30 sols aux Capucins, 30 sols au balayeur de l'auditoire (1).

Le 18 décembre 1742 échoua à la côte de Plouhinec *La Cathérine*, du Croisic, 28 tonneaux, capitaine Michel Tanguy. Plusieurs riverains s'emparèrent des effets sauvés par les naufragés. Dans une information faite à ce sujet, Jean Pichon, syndic de la paroisse, déclare que pendant la nuit, la tente où il se trouvait avec les naufragés fut entourée par de nombreux paysans, qu'il courut auprès de M. Floch, recteur, pour demander du secours et des armes, « et environ une demi-heure après, étant de retour à la tente, lui dit que courant après des personnes qui avaient coupé le grélin il attrapa un coup de bâton, que ces gens étaient couverts de poches qu'ils avaient par-dessus la tête, et la nuit étant très obscure, il ne lui avait pas été possible de reconnaître personne... ».

Vingt ans plus tard, le 18 février 1762, ce fut au tour du *Saint-Antoine*, de Barcelone, de sombrer près de Saint-They. De l'interrogatoire de J. Hoult, ci-devant pilote sur la frégate du roi d'Angleterre, le *Liverpool*, armée de 30 canons, montée par 200 marins, commandée par Richard Knight, il résulte qu'à la hauteur de Vigo, ce navire, accompagné de la frégate *Le Devil*, a pris le *Saint-Antoine*, après un essai de résistance de la part de ce dernier. Un Anglais fut tué, mais les Espagnols durent abandonner leur navire et gagnèrent la terre dans leur chaloupe. Le comparant fut établi capitaine de prise, mais quoiqu'on lui eût donné quatre marins espagnols provenant d'une autre prise, il ne

(1) Lieu du tribunal où se rendait la justice.

put manœuvrer le navire, qui était gréé en tartane et il le fit échouer à Saint-They (1).

Le dimanche 11 février 1776, ce fut l'échouement de la *Peggy*. Avisé de l'événement, le procureur terrien de Plouhinec se rendit incontinent à la côte et établit comme gardiens, pour empêcher le pillage, entre autres : Jean Le Corre, Vinoc Le Moal, Jacques Chapalain, Yves Le Coz, Yves Le Sergent, Guillaume Scudeller, Noël Troguenou, Tanguy Urvoa, Jacques Pellaë, Alain Guillou, Pierre Stéphan, Guillaume Perron, Guillaume Bihânic, Daniel Quiliou, Michel Guillou.

Si nous en croyons le procès-verbal officiel de plainte, avant l'arrivée à la côte des commissaires du siège, la plupart des manœuvres courantes (cordages du bord) avaient été hachées et pillées, la cabine du capitaine et ses caissons forcés, la chambre du pilote et celle des matelots cambriolées avec de gros épissoires ; on avait enlevé le capuchon et l'une des feuilles du tuyau de cuisine de la chambre du capitaine ; il manquait à la cargaison un ballot contenant des peaux d'hermine, douze douzaines de bouteilles de liqueur, vin, genièvre, eau-de-vie appartenant au capitaine. Lorsque, sauvé du naufrage, celui-ci retourna à bord pour prendre ses hardes et autres effets, il constata qu'on avait dérobé, de surcroît, environ 20 bouteilles d'eau-de-vie, tant en bouteilles qu'en flacons, appartenant au pilote, 26 appartenant aux matelots, 10 qui étaient en réserve, pour le petit mousse, Charles Hitte, dans le coffret de la chambre de devant. Les riverains avaient emporté en outre une partie des hardes de l'équipage, les outils des charpentiers, 2 plombs de pompe, de 20 livres chacun ; 2 jambons ; 17 livres de chocolat ; 50 livres de beurre et une batterie de cuisine.

Vingt-neuf inculpés furent interrogés au tribunal de Quimper, le 19 juillet 1776. Claude Vincent, huissier-audiencier de l'Amirauté à Pont-Croix, déclara qu'ayant appris l'événement, le 11 février au matin, il se rendit sur les lieux vers onze heures, midi, dans le dessein d'empêcher le pillage, qui se produit d'ordinaire en ces occasions. Interrogé s'il a emporté des bouteilles, il répond qu'il a bu

(1) En tartane, c'est-à-dire qu'il portait un grand mât avec voile sur antenne, un tapecu et un beaupré.

quelques coups, mais pas jusqu'à l'ivresse, que l'agitation des riverains arrivant à bord l'avait plus échauffé que la liqueur qu'il avait bue, et qu'à la marée montante il sortit du bord, emportant deux bouteilles, qu'il donna aux gardiens, pour les engager à bien veiller qu'il n'entrât personne à bord. Le lundi matin, 12 février, il retourna à bord avec le gendre du procureur terrien, et constata qu'on avait forcé la cabine du capitaine, mais il affirma qu'il n'avait donné à qui que ce fût ni bouteilles, ni liqueur.

Convaincu de s'être enivré de liqueurs volées, Claude Vincent fut condamné à 30 livres de dommages-intérêts, 12 livres d'amende et 8 jours de prison. Les coupables de Plouhinec furent frappés d'amende ou punis d'incarcération. Tous, avec Vincent, se virent solidairement condamnés aux dépens qui s'élevaient à 637 livres.

Le 16 septembre 1776, le recteur de Plouhinec, M. Balouin, adressa à M. Chemanim, greffier de l'Amirauté à Quimper, une lettre où il mandait qu'il avait engagé ses paroissiens ayant droit à des salaires à en faire remise, pour contribuer à payer les frais de la procédure. Le bon recteur ajoutait : « Ce que je ne comprends pas dans cette opération, c'est de voir qu'on ait adjugé des salaires à ceux d'Audierne. Qui les a nommés pour gardiens ou travailleurs ? Ce n'est pas notre procureur terrien. Quel droit ont-ils de venir dans cette paroisse ou dans une paroisse étrangère, en cas de naufrage ? C'est la paroisse où le naufrage s'est fait qui est responsable. Les étrangers qui s'y trouvent ne viennent certainement que dans l'intention de piller, et pour cette bonne intention ils sont païés plus gratuitement que ceux de la paroisse. Voilà ce que je ne comprends pas. »

Le 11 décembre 1778 échoua à la côte *La Vigilante*, corsaire de Bristol, pris, deux jours plus tôt par les vaisseaux du Roi *L'Orient* et *L'Aréthuse*. Voici ce que révéla l'inventaire de la cargaison : artillerie, 22 canons de 9, 8 canons de 4, 30 affûts, 90 boulets ramés, 2.950 livres pesant de balles de plomb, 61 fusils, 7 espingoles, 57 baïonnettes, 23 sabres, 2 fleurets, 25 pistolets, 8 poulverines de corne, 7 cuillers à canon (1).

(1) *Amirautés*, III, *passim*.

Le 1^{er} janvier 1782 neuf cadavres de noyés furent trouvés sur la côte, provenant du naufrage de *La Miséricorde*, partie de Bordeaux le 10 décembre 1781 et échouée à la côte le 28 du même mois. Echappèrent au naufrage : Jacques Boisseau, capitaine, de Royan ; Jacques Sève, pilote, de Brassac ; Jacques Thomas, matelot novice, de Lorient (1).

Grâce au clergé, et aux représentants locaux de l'Amirauté, le sauvetage, à l'occasion des naufrages, s'organise régulièrement et le pillage est souvent écarté. Au cours de la Révolution, le clergé n'est plus là pour brider les instincts populaires, et Cambry écrira en 1794 : « Cette année même, au moment d'un naufrage, les habitants de Plozévet et de Plovan obligèrent la troupe à gagner ses casernes ; alors, ivres d'avidité, mus par le démon du pillage, ils s'élançèrent sur les débris du bâtiment... » Plus tard, le 24 Nivôse an VII (13 janvier 1799), les communes de Plovan, Pouldreuzic, Lababan, Tréogat, Tréguennec et Plozévet furent frappées d'une contribution de 24.889 livres et d'une amende égale, à cause du pillage commis dans la nuit du 28 au 29 Brumaire (18-19 novembre 1798), à bord de quatre navires chargés pour le compte de la République (2).

Le Clergé

RECTEURS

Le 31 mai 1264 le pape Urbain IV charge l'Official de Paris d'obtenir de l'évêque de Quimper la réception comme chanoine dans l'église de Quimper, de Maître Jacques, recteur de Ploehinec, qui a longtemps professé la dialectique et la physique. Le 24 juin suivant le pape demande pour lui un canonicat et une prébende dans l'église de Saint-Tudy (3).

1429. Guillaume de Rosmadec, fils cadet de Guillaume et de Jeanne de Lespervez, de Pont-Croix. — 1466. Jacques Guyon. — 1476. Alain Penquelenec, bachelier ès-lois, permute avec Jean de Kerhuel, vicaire de Plonéour. — 1527.

(1) Archives de Plouhinec, état civil.

(2) Arch. dép., Série L., Tribunal de Quimper, affiches et placards, Liasses 114, 348, 402.

(3) PEYRON, *Actes du Saint-Siège*, p. 9-10.

Guillaume de Tyvarlien, décédé le 14 juin 1529. — 1534. Yves Gautier. — 1643-1649. René Le Songeux, chanoine de Cornouaille. — 1659. Hervé Le Huez. — 1669. Alexandre Noët, sieur de Penanyun. — 1680. Georges Deshayeux, recteur de Plozévet en 1682.

1682-1703. Joseph de Bobony « bachelier de premier ordre de Sorbonne ». Il avait fait ses études à Rome, où il connut Mgr Justiani, dont il sera question plus loin. Il eut la douleur, le 10 octobre 1691, de perdre sa mère, Jeanne Holgan, épouse de feu François de Bobony, avocat au parlement, laquelle résidait à Guingamp et habitait depuis quelques années, avec son fils, le presbytère de Plouhinec. Dans la rédaction de l'acte de décès, le bon recteur prie ses confrères assistants et ses successeurs à la cure de la paroisse de se souvenir en leurs prières et saints sacrifices de l'âme de sa défunte mère. Il mourut lui-même le 2 mars 1703, et ses obsèques furent présidées, le lendemain, par le recteur de Beuzec-Cap-Sizun. Ce vénérable et saint prêtre inscrit chaque année, en tête des registres, la pieuse formule : *In nomine Jesu Christi. Amen.*

1703-1732, Yves Conan, originaire du village de Saint-Norgant, trêve de Kerrien, paroisse de Bothoa. Il fit bâtir, en 1723, un presbytère où l'on pouvait lire, au-dessus de l'une des fenêtres de la salle à manger, cette inscription : V. ET P. MESSIRE YVES CONAN, RECTEUR DE PLOHINEC, 1723. Ce presbytère fut remplacé par l'immeuble actuel en 1901. M. Conan restaura l'église paroissiale, et dota son carillon d'une nouvelle cloche. Par testament du 28 février 1738 il légua 1.335 livres un sol pour œuvres pies, au profit des églises et chapelles. On prendra là-dessus 600 livres pour donner une mission à Plouhinec. Il mourut le 21 juillet 1739, et ses funérailles furent présidées par M. de La Marche, licencié de la maison Navarre.

M. Conan commence toujours les registres de l'année par l'une ou l'autre de ces formules : *Sit nomen Domini benedictum* ou bien : *In nomine Domini incipiemus*. A la fin du dernier acte de l'année on trouve parfois : *Soli Deo honor et gloria*. En 1711 il finit ainsi le registre : *Laus Deo, pax vivis et requiem defunctis. Amen.*



1732-1762. Louis Conan, né en 1704 à Bothoa, succéda en 1732 à son oncle, qui resta avec lui jusqu'à son décès. Il était docteur en théologie de la Faculté de Paris. Sa mort survint le 29 décembre 1762. Il avait trois sœurs, qui ont passé plusieurs années au presbytère, soit avec leur oncle, soit avec leur frère. Elles sont appelées comme marraines chez plusieurs notables et assistent souvent aux enterrements (1).

1762-1778, Jean Balouin, originaire de Peumerit, et recteur de Trévoux, prend possession de la paroisse de Plouhinec, le 1^{er} janvier 1763, trois jours après la mort de son prédécesseur. Il mourut après une courte maladie, le 2 juillet 1778, à l'âge d'environ de 73 ans, et fut inhumé le lendemain. Assistaient à ses funérailles : Gobert, recteur d'Esquibien ; Perrichon, recteur de Mahalon ; Raoul, recteur de Beuzec-Pont-Croix ; Jean-Marie Calvé, curé de Plozévet ; Jean-Etienne Riou, recteur de Lababan ; Le Doaré, recteur de Meilars ; Y. Kerdréac'h, prêtre ; J. Lagadec, curé du Juch ; Le Gentil et Biliec, prêtres.

Tous les actes rédigés par M. Balouin sont écrits avec soin. Faciles à lire, ils contiennent des détails sur la maladie de ceux qui meurent et sur les motifs qui, éventuellement, ne leur ont pas permis de recevoir les sacrements.

C'est M. Balouin qui fit faire en 1776 le beau reliquaire que possède l'église de Plouhinec, pour recevoir les reliques des saints martyrs Clément, Dépendant, Celse et Candide. Les deux petits reliquaires doivent dater, eux aussi, de la même époque.

Ces mêmes reliquaires ont été réparés en 1900, au temps de M. Guéguen, recteur, par MM. Alphonse Trévidic et Kerhoas, l'un entrepreneur, l'autre peintre-décorateur à Quimper.

« La mémoire de Jean Balouin, note M. Guéguen, est restée en très grande vénération. On m'a dit qu'il distribuait de fréquentes aumônes. J'ai vu, sur la route de Poulhan, au-delà du méchet du bourg, un terrain vague qu'on appelait *leur-ar-zant* ; c'est là que M. Balouin faisait battre le blé dont il disposait. Beaucoup de parents conduisent leurs

(1) Je note un mariage béni dans l'église de Plouhinec le 16 juillet 1756 par Jean Arhan, recteur de Kerfeunteun, mon arrière-grand-oncle : celui de Noël Arhan, fils de Clet et de Marie Normand, avec Anne Paul.

petits enfants sur la tombe de ce vénérable prêtre, qui se trouve près de la sacristie, pour leur demander de grâce de marcher. On continue à lui donner, avec le plus grand respect, le nom de *Tad* = Père. »

Sous la statue de N.-D. de Lorette, au chœur de l'église, une plaque offre l'inscription suivante : « En 1847 ont été exhumés et placés dans ce mur, sous cette plaque, les restes de M. Balouin, recteur de Plouhinec, mort en vénération en 1778. »

1778-1786. Jean-Marie de Leissègues de Rozaven, né à Locronan le 1^{er} juillet 1732. Le 19 août 1782 il bénit, à Plouhinec, le mariage de sa nièce, Jeanne-Marie de Leissègues de Kergadio (1).

1786-1791. L. C. de Perrien, ancien recteur de Bannalec.

CURÉS

1669. Pierre Noaz. — 1669-1670. Pierre Gérard. — 1670. Yves Trétout. — 1671. Guy Ficher. — 1684-1692. Michel Bittard, signe dès 1671 « chapelain de Pont-Croix » puis « prêtre de Plouhinec », et, à partir de 1684, « curé ». Il fut souvent parrain. — 1671-1688. Guillaume Gallou. — 1749-1751. Guillaume Le Léon, bachelier en théologie. — 1763. Guillaume Kerdréac'h. — 1778-1792. René Biliec, né à Kersigneau, le 14 novembre 1734, prêtre en 1759.

LA RÉVOLUTION

Au moment où s'ouvrit la période révolutionnaire, M. de Perrien, recteur de Plouhinec, était assisté dans son ministère par René Biliec, curé, Yves Kerdréac'h et Jacques Donnart, prêtres habitués, le premier, depuis 1775, le second, depuis 1787.

Yves Kerdréac'h, né le 10 octobre 1744 à Brenfuës, neveu de Guillaume, était cousin-germain de Jacques Kerdréac'h, curé de Pouldreuzic.

De Perrien et Biliec refusèrent le serment à la Constitution civile du clergé ; Kerdréac'h et Donnart le prêtèrent.

(1) Voir PÉYRON et ABRALL, *Notices sur les paroisses*, vol. VI, p. 430-431.

Après avoir signé une dernière fois au registre, le 2 mai 1791, M. De Perrien disparaît et est remplacé par Clet Le Gall, curé constitutionnel.

René Biliec signe encore à Plouhinec, le 4 octobre. Il reste dans la paroisse, mais, pour éviter de prêter son assistance au curé Le Gall, il va dire sa messe dans les chapelles de Plouhinec. En décembre 1792, il se rend volontairement à Pont-Croix et s'y constitue prisonnier. Nous le retrouvons le 2 juillet 1794 aux Capucins de Landerneau, exempté de la déportation en raison de son âge et de ses infirmités : il avait perdu un œil. Le 3 février 1795 il fut transféré à la maison d'arrêt à Quimper. Libéré quelques mois plus tard, il déclara, le 4 prairial an III (23 mai 1795) fixer sa résidence à Pont-Croix. Arrêté de nouveau en novembre, il fut dirigé sur la maison d'arrêt de Quimper ; c'est là qu'il dû mourir.

Yves Kerdréac'h signe au registre pendant l'année 1792. Le 3 fructidor an II (30 août 1795) il aurait déclaré à la municipalité de Plouhinec se retracter du serment à la Constitution civile du clergé. C'est la raison qu'allègue, le 21 avril 1796, le district de Pont-Croix pour décréter qu'il serait arrêté et conduit au Département (1). Le 27 thermidor an VI (14 août 1798) il déclara devant la municipalité de Plouhinec n'avoir jamais rétracté le serment exigé par la loi, et s'être toujours soumis à toutes les lois de la République (2). Il mourut à Brenfuès, le 19 janvier 1803.

Jacques Donnart signe « vicaire de Plouhinec » le 22 juillet 1791. Quant à Clet Le Gall, il devient officier public en 1793 et signe encore en cette qualité à la fin de fructidor an III (22 septembre 1795). Lui aussi, comme Kerdréac'h, déclara, le 17 thermidor an VI, devant les municipaux de Plouhinec, qu'il n'avait jamais rétracté le serment exigé par la loi et qu'il était toujours resté soumis à toutes les lois de la République.

RECTEURS APRÈS LA RÉVOLUTION

1802. De Perrien. — 1804-1805. Jean Lagadec, jeune. Le 3 avril 1804 M. Guézenzar, vicaire d'Audierne, écrit à l'évêché : « J'ai été appelé à voir des malades à Plouhinec.

(1) D. BERNARD, *Documents et Notes...*, p. 72-73.

(2) Arch. dép. 10, L. 89.

Il y règne une fièvre putride maligne des plus contagieuses. Cette maladie s'est déjà déclarée dans toute la paroisse, d'une extrémité à l'autre. M. Lagadec est lui-même malade ; il a fait un enterrement le matin et a été obligé de se coucher, sans pouvoir dire la messe le lendemain. » — 1804-1828. Clet Kérisit, confesseur de la foi sous la Révolution, déporté à Rochefort, incarcéré à Quimper, puis à Brest. — 1828-1834. François Silliau. — 1834-1867. Jacques Cozian, né à Plourin-Léon, en 1792, prêtre de 1827, qui, à propos de sa belle conduite au sujet d'un sinistre qui détruisit une partie du bourg de Plouhinec, reçut, le 19 novembre 1845, une lettre élogieuse du Préfet et de l'Evêque. — 1867-1875. René Le Doaré. — 1875-1882. Olivier Larvor. — 1882-1886. Yves Bernard. — 1886-1889. René Perrot. — 1889-1893. François Vigouroux. — 1893-1925. Stanislas Guéguen. — 1925-1941. Nicolas Billant. — 1941 (25 avril) François-Marie Le Bot, né en 1885 à Loperhet et prêtre de 1911.

VICAIRES

1802. Yves Kerdréac'h. — 1823. Jacques Lullien ; Jean Le Grand. — 1829. Vincent Chaffred. — 1830. Jean Le Meur. — 1834. Matthieu Rospabé. — 1837. François Chaffret. — 1841. René Cuillandre. — 1853. Pierre Caéric. — 1859. Alfred Yvenat. — 1859. Napoléon Olivier. — 1862. Balthazar Le Theuff. — 1868. Simon Alix. — 1869. Pierre Cornic. — 1875. Louis Bardouil. — 1876. Jean Keraudren. — 1880. Jean Jourden. — 1882. Jean Larhantec. — 1887. Jean Breton. — 1889. Guillaume Riou ; Paul Lormier. — 1890. Yves Le Gall ; Joseph Prigent. — 1892. Jean Le Roux. — 1893. Jean Pelleter. — 1894. Jacques Le Moal. — 1902. Joseph Richard. — 1903. Joseph Mével. — 1905. Vincent Beuzet. — 1908. Jean Quémener. — 1911. Gabriel Guillerm. — 1919. Jean-Marie Abéguilé. — 1934. Jean Goarant. — 1938. Athanase Ruellen, né à Lesneven en 1908, prêtre de 1935 (1).

(1) Les trois vicaires ayant été mobilisés en 1914, le premier auxiliaire du recteur fut M. Jean-Marie Donnart, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix. Quelques semaines plus tard, il fut remplacé par M. Poulighen, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun. M. Creff, surveillant à Saint-Pol-de-Léon, prit le poste le 22 février 1915 et le garda jusqu'au 13 mars 1919. Vicaire auxiliaire plus tard, Toussaint Caroff quitta Plouhinec le 14 août 1934, pour devenir recteur de Trégarantec.

PRÊTRES ORIGINAIRES DE PLOUHINEC

Jacques Le Corre, demeurant au village de Lesvene, est parrain, le 21 avril 1669, de Françoise Bittard.

Jacques Bittard, prêtre-chapelain de Pont-Croix, est parrain, le 1^{er} mai 1671, de Michel Gentric.

Alain Kernilis, probablement de Saint-Jean, signe dès 1669 « prêtre de Pont-Croix ».

François Le Huez exerça le saint ministère à Plouhinec de 1681 à 1697.

Jean Pichavant, probablement de Kerhuc, dont la première signature se rencontre le 8 septembre 1691. Recteur de Brasparts en 1707, il y fut enterré âgé d'environ 65 ans, le 30 mai 1719.

Jean Le Gouill signe aux registres en 1702.

Guillaume Le Gouill, de Poulgoazec, signe quelques actes dès 1710. En 1714 il signe « recteur de Lababan ». Il fut enterré à Poulgoazec le 5 novembre 1742, âgé d'environ 57 ans.

Corentin Ansquer, né à Lesvoalic, prêtre de 1716, signe souvent aux registres paroissiaux. Il fut inhumé à Plouhinec le 12 août 1746, âgé d'environ 56 ans.

Jacques Le Gouill, frère de Guillaume, prêtre de 1715, recteur de Treffiat en 1742.

Jean Rogel, de Kerouer, signe pour la première fois en 1721. On trouve également sa signature comme curé de Plozévet, et, en 1737, comme curé de Juch. A Kerouer la famille Le Gall, qui lui est apparentée, conserve son titre clérical.

François Janvier, probablement de Plouhinec, où il y avait des Janvier à Saint-Dreyer et à Lezarouant. Il signe plusieurs actes et en 1716 ajoute « recteur de Primelin, doyen du Cap-Sizun ».

Jean Le Berre, né le 30 mai 1710 à Gorré-Plouhinec, prêtre de la fin de 1735, signe le 25 octobre de l'année suivante « chapelain de Pont-Croix ».

Guillaume Kerdréac'h, né à Kerouer, le 24 janvier 1712, prêtre en 1737, mort le 19 février 1776. M. Kerdréac'h était d'une grande famille de Plouhinec. MM. Guillou, Pichavant et Rogel, mentionnés plus bas, étaient ses arrières-neveux. De même M. Kersaudy, originaire de Plogoff, vicaire de Plozévet en 1901.

Polycarpe Le Berre, né à Kergos le 26 janvier 1726,

signe pour la première fois en juin 1753, assiste à l'enterrement de son père, le 6 novembre 1759 ; de sa mère, le 10 avril 1760, meurt au bourg, le 6 mars 1767, âgé de 40 ans.

Jean Colin, né à Kervoyen le 28 mars 1726, assiste en 1754 à l'enterrement de sa grand'mère, Marguerite Sinou ; deux ans plus tard, à celui de son grand-père, Corentin Colin. Sa première signature est du 30 octobre 1753.

René Biliec (voir plus haut).

Jean Lagadec, né à Brenfuës le 22 novembre 1742, prêtre à Plouhinec (1767-1772), curé du Juch (1778), devint recteur de Plomelin en 1786. Ayant prêté serment à la Constitution civile du clergé, il put rester dans sa paroisse pendant la Révolution. Pour avoir donné asile à des Girondins, il fut incarcéré à Brest en fin de décembre 1793. A Plomelin il exerce les fonctions d'agent national, puis d'adjoint au maire. Nous le retrouvons à Quimper, le 15 juillet 1800, assistant au synode tenu dans cette ville par l'évêque constitutionnel Audren.

Yves Kerdréac'h (voir plus haut).

Jacques Piriou, né à Keridreuff, le 9 septembre 1749, fut desservant de la trêve du Saint, en Gourin. Mort à Keridreuff à l'âge d'environ 30 ans, il fut inhumé en l'église de Plouhinec.

François Le Gall, né à Kerouer, prêtre habitué à Plouhinec (1780-1786), puis à Poullan jusqu'en 1792, refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé.

Jacques Kerdréac'h (voir plus loin).

Jean Lagadec, né le 5 juin 1763, promu au sacerdoce le 17 décembre 1787, prêta serment à la Constitution civile du clergé et fut nommé, le 15 juin 1792, recteur constitutionnel de Penhars. En 1804 on le retrouve desservant à Plouhinec. En 1806 il est vicaire de Spézet.

Jean Le Dem, né le 17 janvier 1790, prêtre de 1815, vicaire au Cloître-Pleyben de 1819 à 1856.

Joseph Le Guével, né le 3 février 1800, prêtre de 1823, recteur d'Argol de 1831 à 1835.

Jean-Marie Lannou, né le 6 juillet 1806, prêtre de 1831, vicaire à Plounéour-Trez, à Saint-Pierre Quilbignon, à Châteaulin, recteur de Lothey en 1843, de Clohars-Carnoët en 1850, de Baye en 1868, décédé en 1889.

Pierre-Noël Stéphan, né le 16 juillet 1807, prêtre de 1839,

vicaire à Scaër en 1840, missionnaire au Pays de Galles en 1847.

Jacques Le Berre, né en 1815, prêtre de 1846, vicaire à Spézet, recteur de Saint-Goazec en 1861, mort le 20 janvier 1891.

Martin Pichavant.

Jean-Marie Le Floc'h, entré dans l'ordre des Oblats de Marie.

René Guillou, né en 1842, prêtre de 1873, vicaire de l'Île de Sein en 1873, recteur de l'Île en 1887, recteur de Plobannalec en 1892, chapelain de Sainte-Anne du Portzic en 1913.

François-Marie Pichavant, né en 1840, prêtre en 1883, vicaire de Pouldreuzic, de Beuzec Cap-Sizun en 1885, vicaire du Chapitre en 1888.

Henri Rogel, né en 1860, prêtre de 1886, vicaire de Goulien et, en 1891, de Plourin-Morlaix.

François Cornou, né en 1873, prêtre de 1897.

Henri Cabillic, né en 1880, prêtre de 1904, vicaire à Dinéault (1906), à Lanmeur (1912), à Douarnenez (1913), à Lopérec (1923), retiré pour cause de santé.

Yves Moalic, né en 1887, prêtre de 1914, vicaire à Gouesnou en 1920, aumônier de l'Asile Ponchelet à Brest en 1926, retiré pour cause de santé.

Alain Burel, né en 1909, prêtre de 1935, vicaire depuis 1937 à Saint-Matthieu de Morlaix.

Notabilité

Messire Jacques KERDRÉAC'H

Confesseur de la Foi

Jacques Kerdréac'h, né à Ros-Daniélou le 20 juin 1759, fut nommé vicaire de Pouldreuzic en 1784. Avec M. Dieuleveut, son recteur, il refusa de prêter le serment schismatique. Tous deux furent dès lors traqués par le directeur du district de Pont-Croix. Pendant qu'on les poursuivait ainsi, les deux prêtres de Pouldreuzic, restés au pays, exerçaient leur ministère en cachette.

On peut voir à l'Evêché de Quimper les registres de baptêmes et mariages tenus par M. Kerdréac'h, du

23 octobre 1793 au 9 juillet 1798 (1). De ces baptêmes et mariages, voici le nombre :

1793	25	14
1794	45	18
1795	21	15
1796	8	6 (2)
1797	91	32
1798	13	8
	<hr/>	<hr/>
	203	93

Les enfants baptisés, comme les jeunes gens mariés, sont surtout de Pouldreuzic, Lababan, Plovan, Plozévet, mais aussi de Plogastel-Saint-Germain, Pouldergat, Guilers, Tréméoc, Tréogat, Tréguennec... Beaucoup d'enfants reçoivent le baptême sous condition, ayant été ondoyés à la maison, « par nécessité » ou « par défaut de prêtre ».

Six mariages seulement, l'un de Pouldreuzic, les autres de Plozévet, sont réhabilités, ayant été célébrés par des prêtres « sans juridiction ». M. Kerdréac'h rappelle constamment qu'il est « délégué par l'autorité apostolique ».

Ce confesseur de la foi exerça aussi son ministère à Meilars et Mahalon où il fit deux baptêmes et cinq mariages en 1797-1798 ainsi qu'à Plouhinec, sa paroisse natale, de février 1796 à mai 1802 comme l'attestent plusieurs feuilles volantes rédigées et signées de sa main, actuellement annexées aux registres de cette paroisse.

Dans la nuit du 3 au 4 février 1798, M. Kerdréac'h dit la messe à Plonéour-Lanvern.

Le district de Pont-Croix continue à le rechercher. Voici le récit d'une perquisition qu'il fit faire à Plouhinec, le 17 juillet 1799 :

« Le rebelle Kerdréac'h, prêtre réfractaire, domicilié dans la commune de Pouldreuzic, canton de Plozévet, redouble d'efforts et trouble notre commune et Plouhinec par des mariages et des baptêmes, et que ces incursions

(1) Quelques actes sont rédigés et signés par l'abbé Dieuleveut, en 1793 et 1794. La signature de « Jacques Le Gall, sous-diacre », apparaît à deux reprises, le 11 mars 1794 et le 8 janvier 1798.

(2) Les registres de cette année sont fort incomplets.

nocturnes nous inquiètent, vu que sa famille, très nombreuse, habite les côtes de cette commune... Il seroit bon d'envoyer une forte garnison dans les communes de Plozévet, Lababan et Pouldreuzic, payée et nourrie par les individus des dites communes, et qui ne quitteroit que quand les réfractaires seroient livrés, car on les cherchera toujours en vain dans les communes, dont les habitants sont si fanatiques, qu'ils les cachent bien soigneusement et qu'ils les escortent dans le besoin de village en village.

« Assemblés le 29 messidor an VII (17 juillet 1799) à quatre heures du matin pour l'exécution de l'arrêté du département du 26 courant relatif à l'exécution de la loi du 18 qui autorisoit à ordonner des visites domiciliaires, nous nommâmes Jean Le Borgne, agent de la commune de Plouhinec, cultivateur estimable et homme très prononcé pour notre nouveau gouvernement, commissaire à l'effet d'exécuter les visites dans sa commune, et notamment chez le C^{on} Donnars, la maison la plus suspecte de ce canton, maison riche, repaire des prêtres et de tous les ennemis du gouvernement républicain, maison très écartée, près laquelle se trouve une anse où l'on peut débarquer dans les beaux tems.

« Ce commissaire étoit accompagné d'un détachement de 18 hommes, y compris un sergent qui le commandoit. Avant d'arriver au village de Donnars, l'on vit deux hommes courir du champ à la maison. Le détachement presse le pas, arrive au village et le cerne. L'on voit arriver Joseph Donnars qui paroissoit venir de la côte et ses ouvriers qui travailloient du côté opposé, à quelque distance de la maison. Le commissaire, le sergent et deux fusiliers entrèrent avec lui dans la maison. La visite se fait d'abord en bas où l'on trouve un lit tout chaud, au chevet duquel se trouvait un fusil à deux coups bien chargé, un fusil de calibre, aussi chargé, un bon sabre et quelques autres armes qui ont été tous déposés dans une des salles de notre administration.

« Ayant bien visité le bas, le commissaire demanda à voir le haut de la maison, et toujours accompagné du C^{on} Donnars Joseph, ils entrent dans une chambre où il y avoit une table de 25 à 30 personnes encore couverte des débris d'un grand repas. On y voyoit des restes de vin, liqueurs et desserts de plusieurs espèces, avec couvert

d'argent. Sur un lit, dans le même appartement, il y avoit une aube à larges dentelles et des ornements pour la messe. Ce spectacle, rare chez les cultivateurs, surprit le sous-officier commandant le détachement...

« Un petit garçon gardant ses moutons a déclaré avoir vu, à quatre heures du matin, le jour de la visite, le fameux Kerdréac'h, prêtre réfractaire, fléau de notre campagne, sortir du village de Donnars. Nous avons fait notre possible pour nous en assurer, mais nos recherches sont encore sans succès ; ce petit garçon dit aujourd'hui n'être pas sûr de son fait... »

Vicaire de Pouldreuzic en 1802, nommé recteur de Lababan, le 16 juillet 1803, l'abbé Kerdréac'h mourut le 19 décembre suivant et fut inhumé au cimetière de Pouldreuzic. Sa pierre tombale portait l'inscription : « Jacques Kerdréac'h, prêtre ».

Les contemporains ont rendu hommage à l'activité apostolique et au zèle intrépide des deux prêtres de Pouldreuzic : « Vers la fin de 1796, lisons-nous au manuscrit Boissière, M. Kerdréac'h, curé de Pouldreuzic, est l'apôtre de ce canton. Quand il dort, il est assis ou étendu sur un banc. M. Dieuleveut, recteur de Pouldreuzic, est devenu sourd ; il a passé six mois d'hiver sur les bords d'un ruisseau, dans une brousse de saule ».

Ce sont là des souffrances physiques. Que dire de la détresse morale qui accablait ces héros constamment pourchassés, toujours sur le qui-vive, à chaque instant menacés, au cours de la Terreur, d'être saisis et mis à mort dans les vingt-quatre heures ! Que l'on songe à MM. Dieuleveut et Kerdréac'h, continuant leur ministère après l'exécution à Quimper de deux de leurs bons amis, l'abbé Riou, recteur de Lababan, guillotiné le 17 mars 1794, et M. Raguénez, prêtre de Landudec, décapité le 13 avril suivant !

Translation de la relique de saint Winoc en 1900

Les 3 et 4 juin 1900 furent célébrées à Bergues, petite ville de l'arrondissement de Dunkerque, département du Nord, de grandes fêtes en l'honneur du millénaire de saint Winoc, patron de la paroisse. Mgr Dubillard y assistait,



accompagné de M. Stanislas Guéguen, recteur de Plouhinec. Ce dernier profita de l'occasion pour demander à M. le chanoine Staëlen, archiprêtre de Bergues, en faveur de sa paroisse, une relique de saint Winoc.

L'archiprêtre fit droit à sa requête et le 26 juin la relique, un petit os de 7 centimètres sur 5, fut déposée à Bergues, dans le reliquaire de Plouhinec. Le 9 juillet on l'apporta à Quimper.

L'évêque la reconnut et y fit apposer son sceau, à côté de celui de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai. Il revisa également l'authentique délivré par l'archevêché de Cambrai, permettant de vénérer publiquement la dite relique dans le diocèse de Quimper et de Léon.

La fête de la translation eut lieu à Plouhinec le dimanche 5 août.

Accompagné des porteurs de la relique, M. l'archiprêtre de Bergues et M. Lobbedey, vicaire général de Cambrai, Mgr Dubillard arrive à Audierne à huit heures et demie du matin. Venu de Plouhinec, M. Guéguen se joint à eux, et voici que le cortège prend le chemin du bourg.

A dix heures, au son de toutes les cloches, Mgr parvient à la porte de l'église ; ayant reçu la relique des mains des chanoines Staëlen et Lobbedey, il la place dans le reliquaire qui, entre les lumières et dans la fumée de l'encens, s'avance lentement au milieu de la foule agenouillée ; de toutes les lèvres et de tous les cœurs montent les strophes du cantique breton composé en l'honneur de saint Winoc, par M. Labasque, recteur de Clohars-Carnoët.

C'est le pasteur du diocèse qui prend le premier la parole pour dire aux paroissiens de Plouhinec et aux habitants de toute la région ce que devra être, au milieu d'eux et pour eux, le trésor qui leur est apporté. En quelques mots M. Lobbedey répond aux remerciements de la Bretagne, qui reçoit la relique offerte par la Flandre, par les remerciements de cette Flandre à la Bretagne qui lui donna saint Winoc.

Ensuite Mgr, s'étant assis devant l'autel, fait vénérer, au chant du cantique, la sainte Relique par tous les membres du clergé, environ cinquante prêtres ou séminaristes. La messe solennelle est chantée par M. Belbéoch, supérieur du Petit Séminaire, assisté de deux prêtres originaires de Plouhinec. A l'Évangile, M. François Cornou, professeur

au Petit Séminaire de Pont-Croix, avant de s'adresser à l'immense auditoire, s'exprime d'abord en français pour saluer Mgr, pèlerin de saint Winoc à Bergues, et MM. Lobbedey et Staëlen, pèlerins de saint Winoc à Plouhinec, puis, dans un tableau plein de couleur et de vie, il trace la physionomie de nos grands moines ; après quoi, recourant à la langue bretonne, il fait le panegyrique du Saint.

Dans l'après-midi, après le chant des vêpres, ce fut la procession. Porté par quatre prêtres en dalmatiques de drap d'or, le beau reliquaire de saint Winoc s'avance accompagné d'élèves du Petit Séminaire ayant en main des lanternes, tandis que les cordons d'or sont tenus par de jeunes enfants, qui portent aussi des étendards rouges où les lettres S. V., initiales de saint Winoc, accompagnent le crosse et la mitre abbatiales, la couronne royale à laquelle il renonça, l'ancre qui rappelle la vie de danger des braves pêcheurs de Plouhinec.

Après avoir traversé l'avenue ouverte par un arc de triomphe et formée par des mâts, du bout desquels les oriflammes flottent et claquent sous le souffle du vent de mer, le reliquaire est placé sur le devant d'une estrade dressée en plein champ.

De l'estrade où il va parler, l'évêque, ainsi que ses assistants, voit la foule qui chante et prie : paysans et pêcheurs, marins dans leur blanc costume avec leurs grands cols bleus, groupés autour d'un gentil navire, jeunes filles en cornette brodée, soutenant la belle statue d'argent de Notre-Dame de Lorette, petits enfants portés avec une visible tendresse qui n'appartient guère qu'aux pères matelots.

L'évêque parle, la foule écoute dans un profond et religieux silence ; entre les mains du Pontife, la relique de saint Winoc s'élève au-dessus de tous les fronts inclinés, et la longue procession se reforme au chant du cantique breton ; bientôt ce sont les hymnes de la Liturgie ; quand on entre dans l'église, le clergé chante les derniers versets du *Te Deum* (1).

(1) *Semaine Religieuse*, 1900, p. 416-420 ; 525-527 ; 558-560 ; 575-580.

Monument aux Morts

Ce monument se dresse dans le voisinage de l'église. Œuvre de Quillivic, il représente une personne du pays dans une attitude pensive et recueillie (1). 217 des enfants de Plouhinec tombèrent au champ d'honneur. Leurs noms demeurent inscrits sur la pierre du monument.

Deux belles figures sacerdotales

M. le chanoine Stanislas GUÉGUEN,
ancien recteur de Plouhinec.

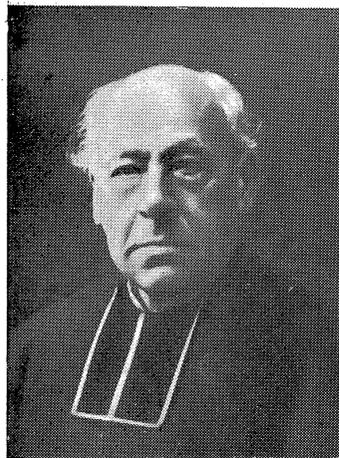
Le jeudi 20 juillet 1933, vers neuf heures du matin, expirait doucement, en l'établissement des Religieuses de l'Adoration, à Quimper, M. le chanoine Stanislas Guéguen. Le jour même, Mgr Duparc, s'associant au deuil de M. le chanoine Jean-René Guéguen et à celui de sa famille, lui écrivait : « Votre oncle est un vétéran du clergé, type parfait du prêtre breton, ferme, bon actif, charitable, et courageux devant la souffrance. Il a droit à la reconnaissance des fidèles et à l'estime profonde de ses frères dans le sacerdoce. »

Né à Locronan, le 13 novembre 1849, au sein d'une excellente famille, Stanislas Guéguen fut promu au sacerdoce le 10 août 1875, après avoir passé huit mois comme maître d'études au collège de Léon. Vicaire à Edern dès le lendemain de sa prêtrise, à Elliant depuis la fin de 1880, il devient, en mars 1889, recteur de Plouégat-Moysan. Transféré à Plouhinec le 9 août 1893, il y reste 32 ans, et résigne ses fonctions le 6 novembre 1925. Telles sont les diverses étapes de cette longue carrière.

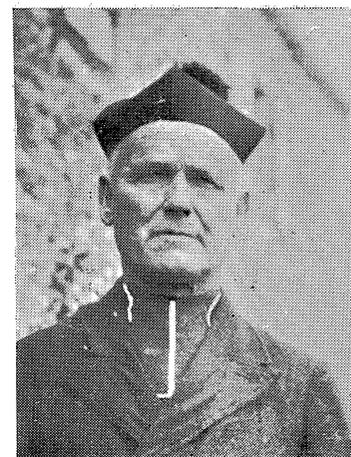
On peut dire du vénérable défunt qu'il fut un prêtre exemplaire, d'une piété et d'un zèle auxquels tous, clergé et fidèles, ont été unanimes à rendre hommage.

Sa piété, il la devait à une inviolable fidélité à ses exercices spirituels. Homme de prière, c'est dans ses entretiens avec Dieu, dans son assiduité auprès du Tabernacle qu'il

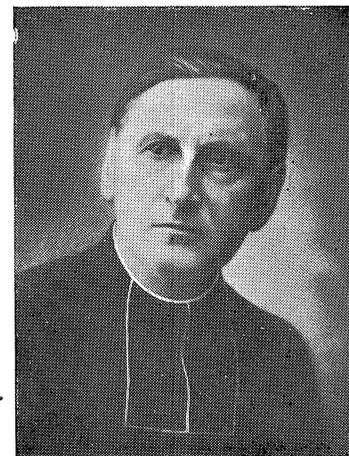
(1) René Quillivic est né à Plouhinec le 13 mai 1879.



M. Stanislas GUÉGUEN,
ancien recteur.



M. BILLANT,
ancien recteur.



M. le chanoine CORNOU.

puisait ce grand esprit de foi qui frappait ceux qui l'approchaient. Ses conversations en étaient toutes pénétrées. Son activité, qui ne connut pas de relâche, n'avait pas d'autre stimulant. Qu'il visitât les paroissiens, ou qu'il les rencontrât sur les chemins, il ne leur parlait pas d'autre chose que de leurs devoirs de chrétien. Tout autre sujet lui paraissait sans intérêt.

Prêtre breton, M. Guéguen avait le culte de la tradition. Il aimait les vieux saints du pays. Ne fit-il pas, en 1900, en compagnie de Mgr Dubillard, le voyage de Bergues, au diocèse de Cambrai, pour assister aux fêtes du millénaire de la translation des reliques de saint Winoc ? Il y eut la bonne fortune d'obtenir, en faveur de sa paroisse, une précieuse relique du Saint, qu'elle honore comme titulaire. La grande Troménie de Locronan le revoyait toujours en sa bourgade natale. Il se faisait d'ailleurs une fête de prendre part à nos joyeux « pardons » et d'y chanter à plein cœur les cantiques bretons.

Pour retrouver les traces de ses prédécesseurs à Plouhinec, il n'hésite pas à dépouiller minutieusement les registres de la paroisse, et quand, en 1901, il érige un nouveau presbytère, il a soin de conserver, pour mettre en bonne place, la pierre de taille qui rappelle, par une date, la fondation de l'ancien.

Tous les soirs, à l'issue du repas, il dit lui-même, à genoux « les grâces » bretonnes, et il se fera inscrire, avant sa mort, à la prière prônale de Locronan.

Jusque dans sa retraite, il garde le souvenir le plus ému des familles avec lesquelles son ministère l'a mis en relation.

Homme de tradition, M. Guéguen est aussi un homme de cœur. Il pratique la charité à l'égard de ses confrères en leur venant en aide dans les missions ou adorations, à l'égard des séminaristes en vacances et des religieux recruteurs en leur réservant le plus aimable accueil. Pendant les années de disette, il distribue des secours aux familles nombreuses de Poulgoazec. Discrètement, il habille de neuf les enfants pauvres de la communion solennelle, et il pourvoit personnellement à l'entretien de plusieurs élèves de l'école chrétienne, dont il a doté la paroisse de Plouhinec.

Bon pasteur, il connaît toutes ses brebis par leurs noms. On comprend qu'il ait souffert dans son âme de père quand un lambeau de sa paroisse fut rattaché à Pont-Croix. Bien

vite pourtant, chez lui, la foi triompha du sentiment, et il approuva pleinement, quelques mois plus tard, l'érection de Poulgoazec en paroisse.

Devant la mort, le vénéré vieillard se montra courageux, et en ces moments tragiques, son âme vaillante fut à la hauteur de son robuste tempérament. Pas une plainte ne sortit de sa bouche. A la veille d'entrer dans son éternité, il demanda les derniers sacrements et les reçut avec un parfait sérénité, récitant lui-même le *Confiteor* et répondant aux prières.

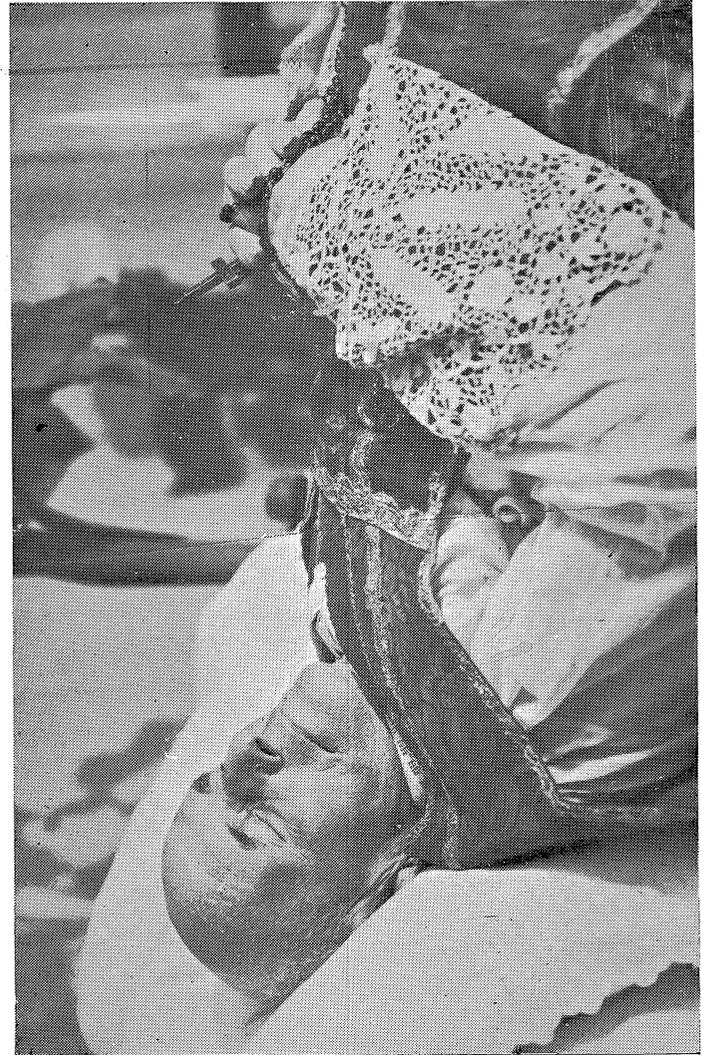
Ses obsèques, célébrées à Saint-Matthieu de Quimper, le lendemain de sa mort, furent présidées par Mgr Cogneau, entouré de MM. les vicaires généraux et d'une soixantaine de prêtres. L'inhumation se fit à Locronan dans la soirée, devant une assistance nombreuse de parents et d'amis.

M. Nicolas BILLANT,
ancien recteur de Plouhinec.

Né à Saint-Urbain, d'une famille profondément chrétienne qui avait déjà donné à l'Eglise un frère plus âgé, M. Nicolas Billant, après de fortes études secondaires à l'institution Saint-François, de Lesneven, entra au Grand Séminaire de Quimper où il fit l'édification de tous par sa régularité, sa bonté et aussi sa bonne humeur.

Une année de service militaire ne fit qu'affermir sa vocation.

Prêtre en 1894, il fut nommé vicaire à Lanmeur. Tout en s'appliquant avec zèle aux obligations de son ministère, il développe ses connaissances musicales qui lui permettront de travailler à la beauté du culte dans les paroisses qui lui seront confiées. A Lanmeur, comme vicaire, à l'Île-Tudy, à Rumengol, à Plouhinec, comme recteur, il veille à l'harmonieuse exécution des cérémonies et du chant. Une de ses grandes joies fut l'inauguration de l'orgue, à Plouhinec. Ce jour-là, avec le précieux concours de la schola du Petit Séminaire, sous la direction de M. l'abbé Le Marrec, les assistants purent constater les résultats heureux d'un travail opiniâtre et persévérant. Chorale d'hommes, chorale de femmes rivalisaient de force et d'entrain, s'essayant à se mesurer avec la schola du collègue Saint-Vincent.



M. BILLANT, sur son lit de mort.

Mais, le trait principal, essentiel, de la physionomie de M. Billant fut le détachement, l'esprit de pauvreté. Jeune encore, il s'était appliqué à se détacher de lui-même. Ce détachement, il l'avait étendu à tout objet superflu. Il avait horreur du luxe ; il pratiquait pour lui la rigidité de la pauvreté monastique. Il avait horreur des dettes. Il s'appliqua à les éviter et il y réussit à force de restriction et d'austérité. Pour lui, le strict nécessaire. Pour les œuvres et les pauvres, le reste : tout y passait.

On vit ce dont il était capable, lorsque la vague des réfugiés, déferlant du Nord, vint s'arrêter aux bords de l'Océan. Son presbytère servit d'abri, pendant plusieurs mois, à plusieurs familles qui eurent à leur disposition chambres, cuisine, salle à manger, vaisselle. Sa maison était devenue une hôtellerie où les réfugiés, membres endoloris du Christ, ont pu goûter les douceurs d'un foyer et apprécier la charité et la délicatesse du bon Samaritain. Jamais le pasteur ne fut plus heureux.

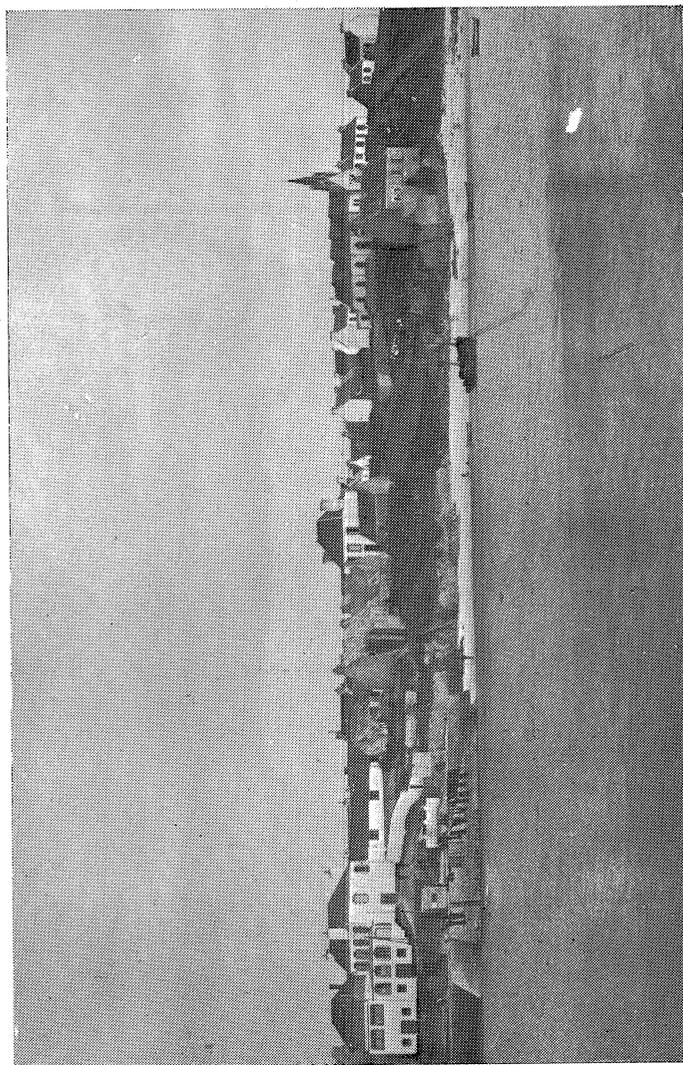
Recteur de Plouhinec, il assista à la fondation de la paroisse de Poulgoazec, dont l'agglomération prenait de plus en plus d'importance. Ce qui lui restait de population suffisait largement à satisfaire son zèle et son amour des âmes. Et c'est au service de ses ouailles qu'il contracta le mal dont les progrès furent rapides pendant les trois dernières semaines de sa vie. Après avoir reçu la communion en viatique et le sacrement de l'Extrême-Onction, il aurait pu proférer ces paroles du P. Monsabré : « Mon Dieu, faites-moi mourir de la mort des justes; puis... je ne vous demande plus rien; que votre volonté soit faite ! » Le 20 avril, dimanche *in albis*, il rendit son âme à Dieu. Il retournait aux sources de la vie, en ce jour octave de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ.

La mort de M. Billant fut un deuil pour la paroisse tout entière, qui lui témoigna ses regrets et sa reconnaissance en assistant, en grand nombre, à la cérémonie religieuse. Environ quarante prêtres étaient présents. Le lendemain 23 avril, à Saint-Urbain, eut lieu une seconde cérémonie funèbre.

Un moment, on se demanda si le transport pouvait se faire. En fouillant ses tiroirs, on s'aperçut qu'il lui restait juste la somme suffisante pour payer son cercueil et le transfert de sa dépouille mortelle.

A Saint-Urbain, l'église était pleine, comme à Plouhinec. Une trentaine de prêtres, venus des environs, s'étaient groupés dans le sanctuaire (1).

(1) *Semaine Religieuse de Quimper*, 1941, p. 149-150.



Poulgoazec. — Vue générale.

POULGOAZEC

Poulgoazec est une importante agglomération de pêcheurs coquettement assise au bord Sud-Est du petit lac que forme, à mer étale, le Goyen avant de se perdre dans l'Océan. L'ancienneté de son port l'emporte sur celle d'Audierne, et l'on peut avec vraisemblance y voir la *Vindana portus* que les anciens géographes plaçaient à l'embouchure du Goyen.

Pendant très longtemps, ce fut un centre commercial très actif, dont l'importance est encore attestée par ses anciennes maisons bourgeoises en pierre de taille, par ses magasins et sécheries de poissons en ruines, par les constructions ensablées de ses quais.

Poulgoazec avait alors le titre de bourg et l'on voyait sur la falaise sa chapelle dédiée à saint Julien l'Hospitalier, patron des passeurs.

On ignore en quel pays et à quelle époque ce saint a vécu. On le trouve particulièrement honoré en Espagne, en Sicile, où la peinture en fait un chasseur; en Belgique, où il est représenté vêtu en soldat, conduisant une barque, avec un cerf à ses côtés, et où la plupart des hospices destinés aux voyageurs le vénèrent comme leur patron. On raconte qu'ayant involontairement tué son père et sa mère, il se retira avec sa femme, pour faire pénitence, près d'un grand fleuve où le passage était fort périlleux; là ils bâtirent un vaste hospice où ils recevaient les voyageurs pauvres. Ils y moururent tous deux, riches en bonnes œuvres qu'ils avaient accomplies au service du prochain.

Manoir de Locquéran

Ce manoir était situé en Poulgoazec, à droite faisant coin, lorsque l'on s'engage de la route de Plouhinec-Audierne sur la route de Poulgoazec. Le mur ouest subsiste

encore ainsi qu'une ouverture à ogive de la chapelle du manoir dédiée à saint Jérôme.

Locquéran appartient en 1455 à Yvon Le Rougeart, en 1516 à Henri Le Rougeart, époux de Jeanne Le Doulice. Les Rougeart blasonnaient *d'argent à l'arbre de sinople, un cor de chasse de gueule suspendu au fût de l'arbre.*

Des Rougeart, le manoir passa par alliance aux Kerguelen de Keramoroch.

En 1759 il y eut un procès au présidial de Quimper, entre Françoise de Kergoët, veuve de Hervé de Kerguélen et divers créanciers de la succession.

En 1768 Locquéran est le bien d'écuyer Germain Le Livec, conseiller du Roi, et son lieutenant civil et criminel au présidial de Quimper. En 1777 le même poste est occupé par Pierre Le Livec, seigneur de Locquéran. Les Le Livec portaient *d'azur à la fasce d'argent, chargée d'une étoile de gueules et accompagnée de trois croissants d'or.*

Chapelles

Il y avait en Poulgoazec deux chapelles : Saint-Julien et Saint-Jean. Saint-Jean est actuellement en ruines (1).

CHAPELLE SAINT-JULIEN

A trois bons kilomètres ouest du bourg de Plouhinec, la chapelle Saint-Julien de Poulgoazec est campée sur un rocher qui domine pittoresquement l'entrée de la baie d'Audierne. Elle est entourée d'une grosse agglomération et de vieux logis à pignons à chevronnières, et aux murs vétustes, quadrillés de chaux, se mêlent de blanches maisons et des usines.

La chapelle actuelle a été bâtie sur l'emplacement d'une autre dont le clocher portait l'inscription suivante :

1681. M. H. LOVARN. F.

Vendue nationalement le 17 juin 1795, elle fut adjugée au citoyen Daniélou pour la somme de 2200 livres.

(1) La tradition locale veut qu'il y ait eu aussi une chapelle à Saint-Dreyer.

..

Voici quelques mariages célébrés en cette chapelle.

Le 23 août 1694, mariage de Hervé Riou, de Brenelour, et de Françoise Guillou, de Poulgoazec.

Le 6 octobre 1732, mariage de noble homme Hervé Berriet, d'Audierne et d'Olive Calvé, de Mesmeur.

Le 13 octobre 1740, mariage de maître Jean-Baptiste Johan, procureur et notaire de la juridiction de Pont-Croix et de Jeanne Parisy, de Poulgoazec.

Le 4 février 1766, mariage de noble homme maître Jacques-Christophe Riou, avocat à la Cour, et de Béatrice-Jacquette Pourhiet, de la trêve de Querien en Bothoa.

Le 26 mai 1762, mariage de messire Mathieu-François de Gonidec, seigneur de Keramel, enseigne de vaisseau de Sa Majesté, du Vieux-Bourg-Quintin, et de Marie-Catherine Porlodec, dame de Lanvarsin.

Depuis la Révolution la chapelle Saint-Julien était en ruines et il ne subsistait plus qu'un pan de mur et le clocher, quand, en 1885, M. Bernard, recteur de Plouhinec, la fit relever et agrandir sur les plans de M. le chanoine Abgrall. Elle fut bénite le 16 juin 1886, le lundi de la Pentecôte, jour du pardon de Saint-Julien. Depuis ce temps, une messe matinale y était dite chaque dimanche, et le clergé de Plouhinec y faisait le catéchisme trois fois la semaine. C'était une étape vers un service complet qui était de plus en plus désiré, étant donnée la longueur des quatre kilomètres montants qui séparent du bourg l'agglomération maritime de Poulgoazec, forte de près de 3000 âmes.

Monseigneur Duparc, sur les instances des intéressés, une personne généreuse offrant sa maison pour servir de presbytère, donna satisfaction à ce désir, en érigeant en paroisse, à la date du 2 avril 1926, Poulgoazec et les villages voisins spécialement habités par des pêcheurs. La ligne de démarcation entre les deux paroisses part de Saint-Dreyer, passe à Kervoazec et aboutit à Kersigneau.

L'inauguration de la nouvelle paroisse et l'installation du recteur, M. Cadiou eurent lieu le 14 avril. Celui-ci avait comme vicaire M. Le Berre (1).

Le nouveau recteur ne tarda pas à transformer en une

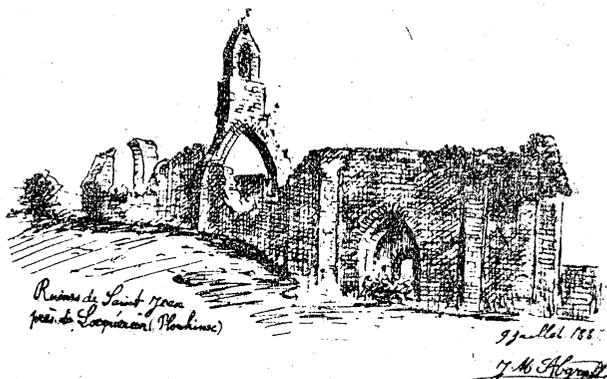
(1) *Semaine Religieuse*, 1926, p. 296-301.

véritable église la chapelle étriquée de Saint-Julien, et le 13 mars 1932 il avait la joie de faire bénir deux nouvelles cloches, fondues à Brest par la maison Ameline. La première, *Jeanne-Félicité*, de 320 kg., eut pour parrain et marraine M. Jean Hénaff et Mme Quillivic, la seconde, *Yvonne-Marie*, du poids de 225 kg. eut pour parrain M. Isaac Le Berre; pour marraine Mme Perhirin (1).

La croix du cimetière porte la date de 1930.

CHAPELLE SAINT-JEAN

Sur la rive gauche du Goyen, non loin d'Audierne, à trois kilomètres nord-ouest du bourg de Plouhinec, se trouvent les ruines de la chapelle Saint-Jean de Locquéran, qui était en pierre de taille. Elles décélaient en 1882 une construction du XIII^e siècle, comportant un petit campanile sur arc diaphragme (2).



Cet établissement relevait de la commanderie de Saint-Jean du Paraclét.

C'est probablement des terres dépendantes de cette chapelle qu'il est question dans un procès-verbal d'enquête de 1410, où il est dit que le vicomte de Rohan possède « le terroir de Poulgoazec excepté la terre des Templiers ». En 1720 elle renfermait un jubé et conservait dans son trésor,

(1) *Ibid.*, 1932, p. 205.

(2) L'arc diaphragme séparait le chœur de la nef.

en une boîte d'argent à l'antique « les chefs de saint Jean et de saint Tugdual et des reliques de ces deux saints. »

Dans le voisinage immédiat de la chapelle, à l'angle sud-ouest, se trouvait un petit oratoire offrant, d'après M. le chanoine Abgrall, les caractères de l'architecture du XI^e siècle. Au sentiment de M. Guillotin de Corson, ce minuscule sanctuaire était dédié à saint Tugdual.

Non loin se dressait, en 1720, une belle croix de pierre qu'accompagnaient deux fontaines monumentales, et, à trente pas de là se voyaient les vieilles mazières de l'hôpital Saint-Jean. Le calvaire subsistait encore il y a quarante ans.

A proximité des deux chapelles de Saint-Jean et de Saint-Tugdual, existait, en 1792, un ossuaire en ruines, démuné de sa charpente.

Le tout fut vendu nationalement le 29 prairial an III (17 juin 1795), après cinq feux, pour la somme de 3.300 livres, au citoyen Boulain.

Ce sont les Templiers ou les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui ont développé en Bretagne le culte de saint Jean-Baptiste, leur patron. Presque partout où ils possédaient des terres, ils élevèrent des chapelles sous le vocable du précurseur. Or, note M. Largillière, Templiers et Hospitaliers ne sont entrés en Bretagne que vers 1130 ; leur développement est du XIII^e siècle. Les *Lochrist* créés par eux et les Locjean sont de la fin du XII^e siècle ou du XIII^e siècle (1).

Il est intéressant à cet égard de constater l'existence d'un ancien hôpital, avec chapelle, à Lochrist, paroisse de Beuzec-Cap-Sizun, à deux kilomètres de Pont-Croix, à cinq de Saint-Jean-de-Locquéran.

Naufrages

*Un archevêque grec
noyé sur la côte de Poulgoazec*

Le 17 décembre 1684, des riverains de Plouhinec découvrirent le cadavre d'un noyé sur la côte de

(1) GUILLOTIN DE CORSON, *Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dits Chevaliers de Malte, en Bretagne*, p. 14.

Poulgoazec ; ils trouvèrent aussi les débris d'un navire, et une caisse contenant les papiers du bord. Ils purent ainsi savoir le nom du navire naufragé : c'était le *Jacques*, du port de Saint-Malo, un voilier parti le 14 décembre de ce port, à destination de Chypre. Assailli, en face d'Ouessant, par une terrible tempête, démâté, roulé par les courants, le *Jacques* était venu, le 17 décembre 1684, à dix heures du matin, se briser sur les récifs de Poulgoazec. Tout l'équipage avait péri ; seul un passager, après avoir lutté longtemps avec les flots en furie, avait réussi à atteindre la côte ; il y abordait juste au moment où des pêcheurs de Poulgoazec trouvaient sur la côte le cadavre de l'inconnu ; il le reconnut tout aussitôt pour être celui d'un évêque grec qui s'était embarqué en même temps que lui sur le *Jacques*, pour regagner son siège, situé du côté de la Turquie.

Le recteur de Plouhinec, M. Bobony, en présence du cadavre de l'inconnu, le reconnut pour l'avoir vu à Rome, au temps où il faisait ses études. Bachelier de Sorbonne, le seul lettré de la paroisse, il examina avec le plus grand soin les papiers du bord et se convainquit de plus en plus que le cadavre, trouvé près de la chapelle de Saint-Julien-de-Poulgoazec, était celui de Mgr Cyrille Iustiani, qualifié dans les papiers « d'archevêque de Grévène et Unzi à la province de Bulgarie en Grèce (*sic*) et dépendant de l'Empire Ottoman ». Il apparut au recteur « d'après le bref de N. S. P. le Pape Innocent XI, alors régnant et par le passeport du duc d'Estrées, ambassadeur pour le roi très chrétien à la Cour de Rome », que Mgr Iustiani était bien décédé dans la communion de l'Eglise Romaine ; aussi M. Bobony n'hésita pas un seul instant à rendre à ce corps les honneurs de la sépulture chrétienne.

Le cadavre fut exposé pendant trois jours à la chapelle Saint-Julien, et le sénéchal de Quimper, chargé de faire l'enquête prescrite par l'Amirauté dans tout naufrage, ayant donné le permis d'inhumer, le corps fut transporté processionnellement à l'église paroissiale de Plouhinec. Il y resta encore trois jours durant, exposé à la vénération des fidèles. L'acte de sépulture, conservé à Plouhinec, mentionne « qu'après la cérémonie et la pompe funèbre, faites pour honorer la mémoire du défunt et la dignité épiscopale, son corps fut inhumé dans le sanctuaire : tous les peuples circonvoisins, tous les marchands et tous les habitants de Plouhinec y assistèrent, le 23 décembre 1684 ».

Il serait intéressant de rechercher dans quelles circonstances Mgr Iustiani avait quitté son siège épiscopal de Grévène, ainsi appelé dans l'acte de sépulture. Il s'agit évidemment de Greveno, ou mieux, Grevno, village de Janina (Turquie d'Europe), situé non loin de Vistrizza, tributaire du golfe de Salonique. D'après la transcription de M. Bobony, le prélat « aurait été chassé du diocèse pour avoir fait rebâtir et croître sa cathédrale d'une paulme de long et de large ». Cela n'est pas très clair. L'archevêque exilé se serait retiré à Rome où il aurait vécu huit ans. Il serait venu en France où il aurait sollicité la protection de Louis XIV. Le roi la lui aurait accordée, et l'archevêque, embarqué à Saint-Malo, rentrait précisément à Grevno, quand il fut noyé, le 17 décembre 1684, en vue d'Audierne.

Plouhinec ne perdit pas le souvenir de son archevêque. Le 22 décembre 1784, cent ans après l'événement, un service solennel fut chanté pour le repos de l'âme du prélat « dont la mémoire est en grande vénération dans les environs » déclare le recteur d'alors, M. de Rozaven. Ce service centenaire fut présidé par M. Perrichon, recteur de Mahalon, assisté de MM. Legendre, recteur de Plozévet ; Hervian, recteur de Primelin ; Douarinou, curé de Pont-Croix ; Coatpont, recteur de Poullan ; Duvergier, directeur des dames Ursulines de Pont-Croix ; du R.-Père gardien des capucins d'Audierne ; de sieur Leissègues-Rozaven, recteur de Plouhinec.

Par contre, il ne reste aucun souvenir de la pierre tombale primitive. Elle se trouvait sans doute en très mauvais état quand M. Cozian, recteur de la paroisse, fit lever les ossements. Il les fit placer dans le mur qui donne sur le maître-autel, côté nord, sous la statue de saint Winoc, avec une plaque en cuivre rappelant le naufrage.

M. Lemoine, dans son *Introduction* relative aux archives de l'Amirauté de Morlaix (p. CXXIV), parle des pratiques un peu superstitieuses dont les habitants du pays honoraient, il n'y a pas très longtemps, les ossements de Mgr Iustiani. Il est vrai de dire que ces ossements n'ont jamais été l'objet d'une vénération spéciale. Il s'agit plutôt de la tombe de M. Balouin, ancien recteur de Plouhinec, toujours considéré comme un saint. Il n'y a rien de superstitieux dans cette confiance. Une plaquette de cuivre, rappelant l'exhumation des restes de M. Balouin, fait face à celle qui a été

consacrée à la mémoire de l'archevêque grec. De là, sans doute, la confusion.

..

Le 17 juin 1725, jour du pardon de Saint-Tujan, fut marqué par un tragique accident. Cinquante-deux personnes revenant de la fête avaient pris place dans un bac pour passer d'Audierne à Poulgoazec. Le bac coula et tous furent noyés. On autorisa les recteurs d'Esquibien, d'Audierne et des paroisses voisines à célébrer les obsèques des victimes.

Le 17 janvier 1781 sombra à la côte de Poulgoazec le *Franc-Maçon*, du Croisic. Le capitaine et trois hommes de l'équipage furent noyés.

Légende : Toull-ar-zôner

Près de l'usine Délécluse, à Poulgoazec, rapporte M. Le Carguet dans ses notes manuscrites, il y a un souterrain dont on n'a jamais trouvé le fond. Il communique, dit-on, avec la chapelle Saint-Jean ou avec le manoir de Suguensoù, par-dessous la rivière. Un jour, à une noce, le biniou dit : « J'irai bien jusqu'au fond » — « Que non ! ». Il entre dans le souterrain en jouant de son instrument. Mais voici que bientôt on ne l'entendit plus. Quand il revint, il déclara n'avoir pas trouvé le fond du souterrain, parce que l'air de son *sac'h-biniou* lui avait manqué. Pour respirer il avait dû respirer le vent sortant de son instrument.

Voici une autre forme de la légende :

On dit que dans la cave d'une maison de Poulgoazec s'ouvre un souterrain, dans lequel s'engagea un jour un joueur de biniou, muni de son instrument. Il promit à ses amis de continuer à jouer en avançant, pour leur prouver qu'il ne courait aucun danger. On l'entendit « sonner » longtemps, puis tout bruit s'éteignit. L'imprudent ne revint pas, sans que nul s'aventurât à sa recherche. Parfois dit-on, en prêtant l'oreille à l'entrée du souterrain, on entend le biniou retentir dans les profondeurs du sol (1).

(1) Arch. dép. Fonds Le Guennec.

En fait Toull-ar-Zôner se trouve à 150 mètres nord de la chapelle Saint-Julien. C'est une grotte de 5 mètres de profondeur, 4 de largeur et 4 de longueur. A environ 3 mètres de l'entrée, à gauche, il y a une excavation, désormais bouchée à deux ou trois mètres de son orifice.

Notabilité

M. le chanoine François CORNOU

(1873-1930)

François-Lucien-Marie Cornou naît à Poulgoazec en 1873, au sein d'une famille profondément chrétienne. Après de brillantes études au Petit-Séminaire de Pont-Croix, il entre au Séminaire de Quimper, où la distinction de ses manières le désigne pour les fonctions de maître des cérémonies.

Promu au sacerdoce en 1897, il retourne au Petit-Séminaire comme professeur de sciences physiques et naturelles et il réussit, dix ans durant, à faire aimer les études scientifiques à ses jeunes auditoires. Il fonde à Pont-Croix un cercle d'études paroissial et s'intéresse également aux questions économiques ; un mémoire sur les syndicats maritimes, qu'il adressa au Ministre de la Marine, lui valut un prix.

Le crochetage de l'école des sœurs, à Pont-Croix, en 1902, lui donna l'occasion d'écrire un premier ouvrage : *Expulsées*, qui en est le récit vengeur. Quelques années plus tard il se voyait expulsé lui-même *manu militari*. C'était en janvier 1907.

Deux mois plus tard il se fait journaliste et devient directeur du *Progrès du Finistère*. En 1909 il passe au *Nouvelliste de Bretagne* pour y rester trois ans. En 1912, il reprend le *Progrès* et se voit confier la direction de la *Semaine Religieuse*, qu'il gardera jusqu'à sa mort.

De santé plutôt délicate, il fit face vaillamment à une besogne très étendue. Aux dernières années de sa carrière, un mal mystérieux le cloua au lit à plusieurs reprises. Le 8 juin 1930 il se retira chez sa sœur à Pont-Croix, pour y prendre un peu de repos. C'est là que la mort l'attendait. Pieusement, il s'endormit dans le Seigneur, le 3 juillet suivant.

Doué d'une vaste culture, François Cornou s'exerça en des genres divers. Journaliste, il publie, en 1927, un volume intitulé : *Dans la mêlée laïque*, qui peut servir de guide aux conférenciers catholiques. Dramaturge, il conçoit et réalise de belles pièces de théâtre, telles que *Le Combat des Trente*, *Ker-Is*, *Jean de Landévennec*, *L'Engrenage...*, dont l'intérêt n'a pas vieilli et qui se recommandent encore aujourd'hui aux jeunes gens de nos cercles et patronages. Historien, il nous fut, au *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie*, un collaborateur apprécié, composa une *Histoire et Géographie du Finistère*, et une brochure : *L'Eglise de Pont-Croix visitée en dix minutes*, puis un beau volume sur *Elie Fréron* (1922, Paris, Champion. Quimper, Le Goaziou) qui fut couronné par l'Académie Française.

Nature énergique, âme délicate, cœur d'or, tel fut M. le chanoine François Cornou. Il épuisa ses forces au service de Dieu et de l'Eglise, et fit grand honneur à notre diocèse. Poulgoazec peut être fier de lui (1).

(1) *Semaine Religieuse*, 1930, p. 506-512 ; *Le Progrès du Finistère*, 12 et 19 juillet 1930.



APPENDICE

Chanson populaire bretonne ⁽¹⁾

AR VAG KOLLET

Var don : *Petra zo neve e Keriz.*

LE BATEAU NAUFRAGÉ

Sur l'air : *Quoi de nouveau à Keriz.*

I

Kanton ar Pont, kumun Plouenec
Or vag neve zo chaviret
E vont d'ar mor gant amzer gaer
Donet varno ar goall amzer.

*Au canton de Pont-Croix, en la commune de Plouhinec
— Un bateau neuf a chaviré : — Ils allaient en mer par
beau temps — Sur eux la tempête est venue.*

II

Donet varno ar goall amzer
Voant ket kapet da zont d'ar ger
Or vag neve zo chaviret
Ha zo bet kals intanvezet.

*Sur eux la tempête est venue — Ils ne pouvaient rentrer
chez eux — Un bateau neuf a chaviré — Il y a eu beaucoup
de veuves.*

(1) Cette gwerz m'a été chantée en 1937 par une personne de Poulgoazec. Il s'agit d'un naufrage qui a eu lieu il y a une soixantaine d'années.

III

Ha zo bet kals intanvezed
Ha muioc'h c'hoaz a vinoret
Me a vel deuz kichan va zi
Or vag neve e chaviri.

Il y a eu beaucoup de veuves — Et plus encore d'orphelins — De près de ma maison je vois — Un bateau neuf qui chavire.

IV

Me a vel deuz kichan va dor
Or seiz martolod kreiz ar mor
Or seiz martolod kreiz ar mor
Ne all den mont d'o chikor.

Je vois de près de ma porte — Sept matelots au milieu de la mer — Sept matelots au milieu de la mer, — Nul ne peut se porter à leur secours.

V

An intanvezet zo e ouela
O bugale ar memez tra
A ouele dourek var o zad
« Ne velin mui ho taoulagad. »

Les veuves sont en pleurs ; — Leurs enfants pareillement — Versaient sur leur père, d'abondantes larmes : — « Je ne verrai plus vos yeux ! »

VI

« Piou elfe breman hon souten
Nemet ar Mestr zo eoc'h hor penn
Enne elfe hon soulaji
Empech hor bag da javiri.

Qui pourrait maintenant nous soutenir — Si ce n'est le Maître qui est au-dessus de nos têtes ? — C'est lui qui pourrait nous soulager — Empêcher notre bateau de chavirer (1).

(1) En cette strophe et dans la suivante, ce sont les matelots en perdition qui parlent.

VII

« Otrou sant Julian e tal an nor
Astennet ho torn d'hon chikor
Pa basseimp kichen ho ti
Ni vouyo ar mod d'ho saludi. »

« Monsieur Saint Julien, du seuil de la porte — Etendez votre main pour nous secourir. — Quand nous passerons près de votre maison — Nous saurons la manière de vous saluer. »

VIII

Boae Goyen a zo karget
A besket bras, a besket bien
Petra zervicho an drae dezo
Pa n'int ket 'vit dond d'ar ger ganto.

La baie d'Audierne est remplie — De grands poissons, de petits poissons — A quoi bon cela pour eux — Puisqu'ils ne peuvent pas rentrer avec eux !

IX

Int a laver an eil d'eben
« E penn an dik' kollet hon den
Buez ho ten ha va hini
Zo e Santez-Evett var ar bili. »

Les veuves se disent entre elles : — « Au bout de la digue notre homme est perdu — La vie de votre homme et du mien — Est à Sainte-Evette, sur les galets. »

X

E tal iliz santez Evett
Etouez ar bein int bet kavet
Etouez ar bein int bet kavet
Er memez toull ez int lakeet.

Devant l'église de Sainte-Evette — Parmi le goëmon on les a trouvés — Parmi le goëmon on les a trouvés — Dans le même trou on les a mis (1).

(1) La chapelle Sainte-Evett, toute voisine du littoral, se trouve à Esquibien, près du village et de la pointe de Lervily.

XI

Er memeuz toull ez int lakeet
Lakeet asamblez da vreina
Lakeet asamblez da vreina
Steu o setans diveza.

*Dans le même trou on les a mis — Mis ensemble pour
pourrir — Mis ensemble pour pourrir — Voilà leur sort
définitif.*

XII

E Sant Julian e tal an nor
'Ma intron Varia a Vir Zikour
Pa bassefoc'h dirag e zi
Tennit ho tock d'e saludi.

*A Saint-Julien, au seuil de la porte — Est Notre-Dame
du Vrai-Secours — Quand vous passerez devant sa
maison — Otez votre chapeau pour la saluer.*



TABLE DES MATIÈRES

PLOUHINEC

	PAGES
Préliminaires.	3
Monuments antiques	4
Seigneuries et manoirs	9
Eglise paroissiale	12
Prééminences	17
Confrérie du Rosaire	18
Calvaires.	18
Fontaine.	18
Chapelles.	19
Mission du Père Maunoir	24
Naufrages.	26
Le clergé	30
Notabilité.	33
Translation de la relique de saint Winoc en 1900.	41
Monument aux Morts	44
Deux belles figures sacerdotales.	44

POULGOAZEC

Manoir de Locquéran	49
Chapelles.	50
Naufrages.	53
Légende : Toull-ar-zôner	56
Notabilité.	57
Appendice : Chanson populaire bretonne.	59

RENNES
IMPRIMERIE BRETONNE

1942

Autorisation de la Prop. Staffél Sud-West Aussenstelle Quimper
du 14-6-42.

Dépôt légal du 15-6-42

Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015